



RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

Service de l'Assainissement
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS FERTOIS**

Exercice 2012





Ce document a été :

	Nom et fonction	Date
Etabli par	Jean-François FREULET – Chef de secteur Brie-Champagne	29/04/2013
Vérifié par	Dominique BERGUE – Chef de Centre Ile de France	07/05/2013

Liste de diffusion :

- ▶ Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays Fertois
- ▶ Direction Départementale des Territoires
- ▶ Secteur Brie-Champagne
- ▶ Centre Ile de France



Sommaire

	Pages
1 PREAMBULE	5
2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE.....	7
2.1 LES CHIFFRES CLES	7
2.2 LES FAITS MARQUANTS.....	7
2.3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION	8
3 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	9
3.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »	10
4 L'ORGANISATION DE SAUR.....	12
4.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE	12
4.2 LE PERSONNEL	13
4.3 LES MOYENS.....	15
4.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE	15
4.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT	17
5 LE CONTRAT	20
5.1 LES INTERVENANTS	20
5.2 LE CONTRAT	21
5.3 VIE DU CONTRAT	21
5.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES	21
6 LA GESTION CLIENTELE	24
6.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS	24
6.2 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT	24
6.3 LE PRIX DE L'EAU	25
6.4 SITE INTERNET SAUR	28
7 LE PATRIMOINE DU SERVICE	30
7.1 LE RESEAU	30
7.2 LES POSTES DE RELEVEMENT.....	32
7.3 LES STATIONS D'EPURATION	35
7.4 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION	39
7.5 LE PATRIMOINE IMMOBILIER	42
7.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE	42
7.7 LES BIENS DE REPRISE	42



	Pages
8 BILAN DE L'ACTIVITE.....	43
8.1 LE TRAITEMENT.....	43
8.2 BOUES ET SOUS-PRODUITS	51
8.3 L'ENERGIE ELECTRIQUE.....	52
9 LA QUALITE DU PRODUIT	53
9.1 SYNTHESE DE LA CONFORMITE SUR L'ENSEMBLE DES STEP.....	54
9.2 L'AUTOSURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EPURATION.....	54
9.3 SUIVI SPECIFIQUE DES PARAMETRES.....	64
10 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR	68
10.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE	68
10.2 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES	71
10.3 PROGRAMME CONTRACTUEL.....	71
10.4 GARANTIE POUR CONTINUTE DE SERVICE	78
10.5 TACHES D'EXPLOITATION.....	82
11 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE.....	83
12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)	84
12.1 LE CARE	84
12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE	85
13 SPECIMENS DE FACTURES	90
13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....	90
14 ANNEXES	94
14.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE.....	94
14.2 DETAIL DES INTERVENTIONS D'HYDROCURAGE SUR LE RESEAU	104
14.3 REMBOURSEMENT DE LA TVA	107
14.4 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....	108

1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Délégué d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

L'alinéa a) demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Délégué.

L'alinéa b) précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

L'alinéa c) traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait d'un investissement concessif du délégué.

L'alinéa d) concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

L'alinéa e) concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le délégué à l'origine du contrat. La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

L'alinéa f) fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

L'alinéa g) demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

L'alinéa h) décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Délégué.



Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

La mise en œuvre du rapport annuel du Délégué conformément à la nouvelle réglementation a donné lieu à une révision intégrale de nos documents.

Les données numériques (Clientèle, technique...) sont désormais automatiquement renseignées à partir de nos logiciels.

Aussi, pour l'année 2007, certains tableaux ne pourront faire apparaître d'historique. Pour tout chiffre ou indicateur des années précédentes, nous vous remercions de bien vouloir vous référer aux comptes-rendus techniques des exercices 2006 et antérieurs.

2 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

2.1 LES CHIFFRES CLES

	2011	2012	Variation N/N-1
Données techniques			
Nombre de stations d'épuration	12	12	0 %
Nombre de postes de relèvement	50	50	0 %
Linéaire de conduites (en ml)	174 386	174 600	0,12 %
Capacité épuratoire existante (en Eq.hab)	29 130	29 130	0 %
Données clientèles			
Nombre de branchements raccordés	8 799	8 937	1,57 %
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) avant application des coefficients correcteurs	1 030 044	973 556	-5,48%
Indicateurs quantitatifs			
Volumes épurés (en m3)	1 259 832	1 335 635	6,0 %
Quantité de boues produites (en tMS)	402	385	-4,2 %
Indicateurs qualitatifs			
Nombre de bilans journaliers d'autosurveillance réalisés	57	57	0 %

2.2 LES FAITS MARQUANTS

- Mise à l'arrêt d'une partie du réseau EU rue du Petit Morin, La-Ferté-sous-Jouarre nécessitant la mise en place de deux postes de relevage provisoires.



2.3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

	Fonctionnement	Proposition d'amélioration
RESEAU	<p>LA FERTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'étanchéité sur les canalisations et regards en bordure de Marne – Petit Morin et secteur du Limon. - Réseaux en contre pente Rue Clément Duburcq – Gallien 6 rue du 8 Mai et Boulevard Turenne - Branchements et regards non-conformes dans diverses rues (absence boîte de branchement EU) <p>Rue du Petit Morin</p> <p>Rue Pierre Marx</p> <p>SAACY :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation du réseau Route de Chantemanche (H₂S) <p>SIGNY SIGNETS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bourg de Signy Signets 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du réseau - A reprendre avant réfection de voirie. - Modifier ou créer de nouveaux branchements et regards - Renouvellement du réseau en DN 250 ou mise en place d'un poste de relevage pour envoi effluents vers le Petit Condetz. - Réhabilitation du réseau suite à diagnostic SAUR - Réhabilitation du réseau + regards - Réhabilitation du réseau suite à diagnostic SAUR
STEP	<ul style="list-style-type: none"> - Sur l'ensemble des stations - Stations d'épuration < 2 000 EH : Signy-Signets, Ussy-sur-Marne, Sammeron, Citry, Montretout et Arpentigny Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Molien Ussy, Pierre-Levée, Le Tillet et Reuil-en-Brie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des conclusions du Schéma Directeur d'Assainissement. - Aménagement des sites pour la réalisation de l'autosurveillance réglementaire.

3 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

« A compter de l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », devra comprendre la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette nouvelle obligation pour les collectivités va permettre de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

** La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuelle, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »*

3.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

"Rapport du Maire" - Décret n° 2007 - 675 et arrêté du 2 mai 2007 - Liste récapitulative des indicateurs

Code fiche	Indicateurs décrits des services	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents délassés au réseau de collecte des eaux usées	2	-	-
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	417,93 t MS	-	-
D204.0	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m ³ pour 120 m ³ au C1/C1/N1	2,67 €/m ³	-	-
D204.0	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m ³ pour 120 m ³ au C1/C1/N	2,64 €/m ³	-	-
Code fiche	Indicateurs de performance	Valeur de l'indicateur	Clé de consolidation	Valeur de la clé
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	80	Linéaire de réseau de collecte eaux usées hors branchement situé à l'arrêt des stations d'épuration (y compris puvis)	253,920 km
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100,00 %	Tonnes de matières sèches totales de boues évacuées	417,93 t MS
P252.2	Nombre de ponts du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	N.R.	Linéaire de réseau de collecte eaux usées hors branchement situé à l'arrêt des stations d'épuration (y compris puvis)	253,920 km
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	92,96 %	Charge annuelle en DB05 amont sur le périmètre du système de traitement	14 680 eq. hab
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	N.R.	Pollution collectée estimée en DB05	N.R.
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente service de l'assainissement collectif	1,44 %	Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux)	2 578 300 €
P258.1	Taux de réclamations du service de l'assainissement collectif	0,00 / 1000 ab	Nombre d'accusés de réception	8 721

N.R. : Non Renseigné Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslavie.fr

30/05/2013

Code fiche descriptive	Indicateurs de performance	Données élémentaires	Valeur des données élémentaires
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Nombre de branchements desservis	9 504
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif	Montants en euros des abandons de créances	1 368 €
		Volume facturé	973 556 m ³
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	Nombre de demandes d'indemnités déposées en vue d'un dédommagement	N.R.
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de collecte hors branchements renouvelé au cours des années N-4 à N	0 000 km
		Longueur du réseau de collecte hors branchements et pluvial au 31/12/N	174 600 km

N.R. : Non Renseigné

Les fiches descriptives des indicateurs sont disponibles sur le site www.eaudanslaville.fr 30/05/2013

4 L'ORGANISATION DE SAUR

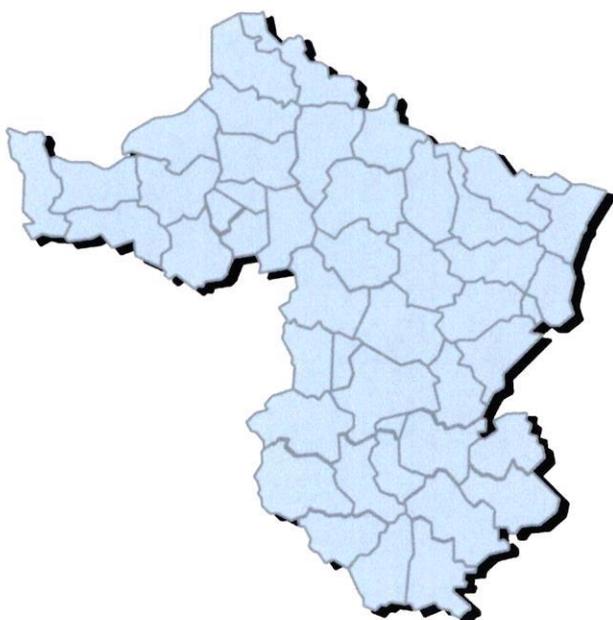
4.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 3 Directions Régionales et 22 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

Fin 2011, la Direction Régionale Nord Ile de France Normandie, basée à Maurepas, s'est regroupée avec son équivalente Centre-Est, basée en banlieue de Lyon, pour former la Région « Grand Est ».

Le Siège de sa zone Nord est basé à **Maurepas (78)**. Il couvre 23 départements et compte 80 collaborateurs sur le site.



La Région Grand Est, comprend :

- ▶ 6 centres d'exploitation, dont le Centre Ile de France ;
- ▶ **des services opérationnels mutualisés, véritables pôles de compétence** conçus pour apporter aux collaborateurs de « terrain » toute l'aide et l'assistance dont ils auraient besoin dans l'exercice de leurs fonctions et l'accomplissement de leurs missions ;
- ▶ et les services fonctionnels administratifs classiques : clientèle, comptabilité, gestion, ressources humaines, commercial, juridique.

La mutualisation des services opérationnels de la Région est organisée de la façon suivante :

- ▶ le Centre Services Clients (CSC) ;
- ▶ le Centre de Pilotage Opérationnel (CPO).

4.2 LE PERSONNEL

4.2.1 Organisation du centre

L'exploitation et la gestion du Service de l'eau potable et de l'assainissement sont déléguées à SAUR, Société Fermière. Localement, celle-ci assure ses services grâce à la présence de 300 personnes sur le Centre Ile-de-France. Elle offre ainsi les compétences et les moyens humains nécessaires à un service de proximité pour nos clients : agents d'exploitation, électromécaniciens, automaticiens, hydrauliciens, chimistes. Par ailleurs, ces personnes peuvent bénéficier du soutien technique, logistique, juridique du Groupe SAUR.

SAUR – Centre Ile de France

51 Rue de l'Abyrne – Magny le Hongre
77703 Marne la Vallée
Tél. : 01 60 43 55 90
Fax : 01 60 43 78 68
e-mail : centre.valeurope@saur.fr



- ▶ Chef de Centre
 - 1 Assistante

D. BERGUE



- ▶ Responsable Administratif et Financier
 - 1 Comptable

J.-J. LE BERRIGAUD



- ▶ Responsable Technique Exploitation
 - 2 Techniciens chimiste eau potable
 - 2 Techniciens chimiste eau usée
 - 1 Technicien réseau

X. COLLEAU



- ▶ Responsable Clientèle de Centre
 - 1 Adjointe
 - 11 Chargées de Clientèle

P. BOUCHER

- ▶ Responsable Maintenance / Travaux
 - 1 Assistante
 - 2 Ingénieurs d'exécution
 - 3 Conducteurs de travaux
 - 1 Responsable d'étude maintenance
 - 2 Techniciens maintenance
 - 1 Dessinateur-Projeteur
 - 12 Electromécaniciens
 - 4 Monteurs-soudeurs

T. GENDRAUD





- ▶ Centre de Pilotage Opérationnel M. COMBLE
 - 2 Ingénieurs d'exploitation
 - 1 Responsable du Front Office
 - 12 ordonnanceurs
 - 1 Responsable du Back Office
 - 6 techniciens d'exploitation
 - 6 cartographes
 - 1 chargé des DICT



- ▶ Responsable QSE A. BERTRAND

4.2.2 Organisation du secteur

L'exploitation de votre service est assurée par le secteur Brie – Champagne :

121 rue Pierre Marx
77260 La Ferté sous Jouarre

Tél : 01.60.24.43.10
Fax : 01 60 22 99 58

Numéro de téléphone Accueil clientèle : 01 77 78 80 00
Numéro de téléphone Urgence clientèle : 01 77 78 80 08

Le secteur Brie – Champagne est organisé comme suit :

- ▶ **Chef de Secteur** J.-F. FREULET
- Assistante
- 1 Responsable Exploitation Eau Potable et Clientèle... G. SCROFANI
- 1 Chef Exploitation Assainissement J. GIROD
- 1 Chef Exploitation Travaux..... F. GRAFF
- 1 Technicien E. MAURAGE
- 40 agents (dont 4 sur le département de la Marne)

⇒ Pour nos clients « élus » :

Le service clientèle est à votre disposition pour tous les services liés aux collectivités :

- ▶ informations tarifaires/contractuelles.

⇒ Pour nos clients « consommateurs » :

Le service clientèle a pour vocation de répondre à l'ensemble des attentes de nos usagers en matière de service :

- ▶ accueil physique et téléphonique des personnes ;
- ▶ prises en compte des demandes de résiliations, de mutations, de créations de branchements ;
- ▶ mises à disposition de documentations ;
- ▶ renseignements divers (facturation, relevés d'index...).



4.3 LES MOYENS

4.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de laboratoires d'analyses internes et de partenariat avec des laboratoires externes accrédités COFRAC reconnus pour leur expertise en environnement et intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat.

En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés. Ils garantissent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

4.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux
2. Hydraulique
3. Maintenance
4. Informatique industrielle
5. Télérelève et radio relève
6. Logiciels métiers
7. Logistique et achats

4.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

Pour satisfaire l'attente légitime de ses clients, SAUR répond chaque jour davantage à un impératif de qualité. Désormais, nos clients nous jugent sur notre capacité à gérer et dominer l'imprévu, c'est-à-dire sur notre aptitude à anticiper les risques.

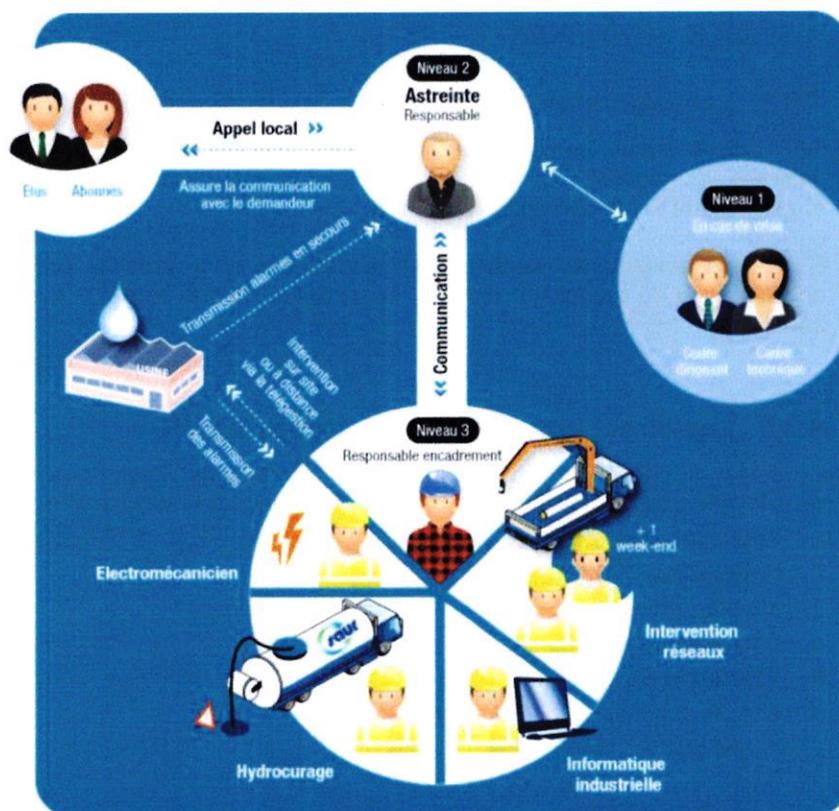
La politique de qualité et de sécurité est un axe fort du Groupe SAUR. Le recensement de toutes les situations à risque fait l'objet d'une analyse systématique et permet :

- De réduire les causes internes d'accident ;
- De limiter les effets des événements externes ;
- De préparer les dispositions à adopter en cas de situation d'urgence.

L'organisation de notre astreinte vise à maintenir en toute occasion et à tout moment le même niveau de prestation et de qualité, en garantissant la continuité du service.

SOS :

Un numéro de téléphone unique permet de joindre le service d'astreinte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 au 01 77 78 80 08



L'astreinte est assurée alternativement par roulement de 5 à 6 semaines. Un planning semestriel veille à préserver la sécurité du personnel d'intervention, notamment en termes de fatigue accumulée. L'astreinte est renforcée dès que nécessaire et notamment en période hivernale sujette aux casses (gel et dégel).

La permanence s'articule entre 3 niveaux comme suit.

► L'encadrement (niveau I)

Le Niveau I comprend deux cadres, joignables à tout moment par téléphone, l'un technique à l'échelle du Centre Ile-de-France et l'autre dirigeant à l'échelle de la Région Grand Est.

Le niveau I technique, membre de l'encadrement du Centre, est à la disposition des équipes d'astreinte du Secteur pour, lorsque la situation l'exige, apporter un renfort technique (chimistes, ingénierie industrielle, moyens techniques, etc.) ou administratif et juridique (Préfectures et autres services de l'Etat et collectivités territoriales, police de l'eau, huissiers, experts, etc.) en mobilisant des moyens supplémentaires à l'échelle du Centre.

Un niveau supplémentaire, le niveau I « dirigeant », mis en place depuis mai 2011, à l'échelle régionale, coordonne la gestion des situations de crise. Le directeur technique régional et les directeurs de Centre en font partie.

► La veille téléphonique (niveau II)

Le niveau II est chargé de répondre 24 heures sur 24 aux appels téléphoniques des administrés sur le numéro d'urgence SAUR 01 77 78 80 08, et transmet les demandes d'intervention au responsable d'intervention de niveau III.

► L'intervention (niveau III)

Un responsable d'intervention réceptionne 24 heures sur 24 les alarmes des télé-surveillances et coordonne les interventions sur site en cas de problème. Les agents d'astreinte du Secteur interviennent chez les abonnés en cas de fuite avant compteur, ainsi que sur le réseau et la voie publique en cas de dysfonctionnement (casse de canalisation, réseau d'eaux usées bouché, etc.) ou de gêne importante à la circulation (affaissement, plaque d'égout cassée etc.) ou en cas de problème sur une installation. Un électromécanicien intervient en soutien en cas de dysfonctionnement électrique nécessitant une connaissance approfondie ou une habilitation électrique plus poussée.

Le niveau III a été renforcé en mai 2011 par la création à l'échelle régionale d'une astreinte « informatique industrielle ». Un automaticien est joignable 24 heures sur 24, par l'électromécanicien d'astreinte, en cas de problème majeur sur les automates et supervisions pour diagnostic de première intervention, prise en main à distance ou déplacement pour les cas les plus critiques.

4.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

Démarche intégrée Qualité-Sécurité-Environnement



Le système de Management QSE intégré :

Notre Compétence, Votre Garantie

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur en France a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des clients et des autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 12 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien :

- la qualité du service ou de la prestation technique rendus,
- la santé et la sécurité de ses collaborateurs,
- la préservation de l'environnement.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels inhérents à ses activités qu'il s'agisse :

- des **risques qualité** associés à un non respect de ces obligations contractuelles,
- des **risques sanitaires** associés à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable,
- des **risques environnementaux** associés à une pollution du milieu récepteur, aux émissions de gaz à effet de serre ou encore au devenir des déchets produits sur les sites,

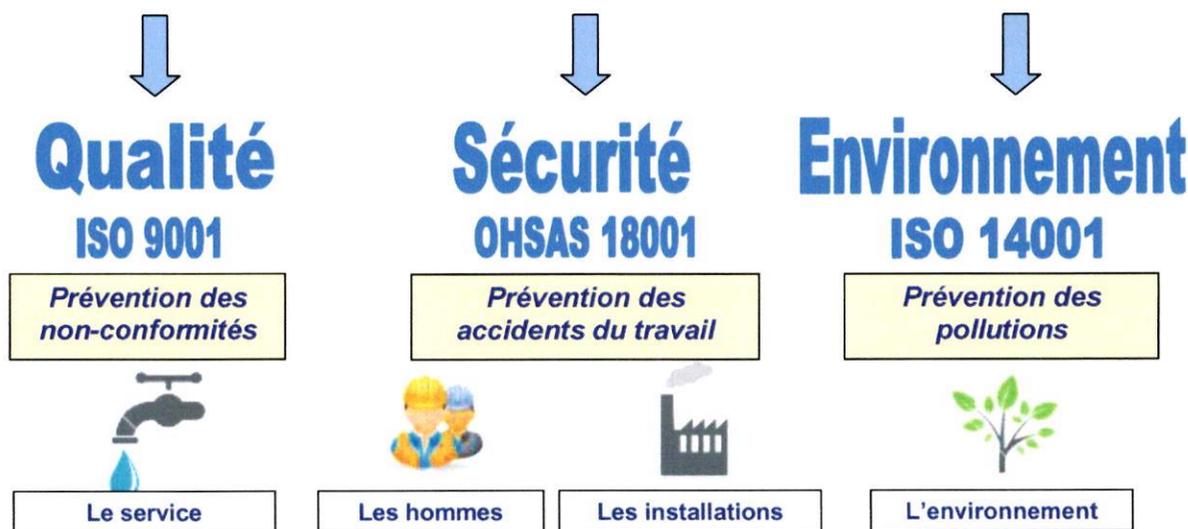
- des **risques en matière de santé et de sécurité** de tous les collaborateurs amenés à intervenir sur les sites, qu'il s'agisse des risques routier ou des risques associés au travail en hauteur, aux milieux confinés et la présence de produits dangereux...

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'Eau et Assainissement, analyse la conformité réglementaire des installations, met en place des plans d'amélioration, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs et assure un traitement efficace et rapide des réclamations.

Saur réalise également des exercices de simulation d'urgence ou de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité à réagir dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles qu'ARS, préfectures, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent aux régions métropolitaines du Pôle Eau et Assainissement d'être certifiées selon les 3 référentiels internationaux de management suivants :

- **Norme ISO 9001 : 2008**, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni par l'entreprise,
- **Référentiel OHSAS 18001 : 2007**, orienté vers le management de la sécurité dans l'entreprise et sur la maîtrise des risques liés à la santé des collaborateurs,
- **Norme ISO 14001 : 2004**, orientée vers la protection de l'environnement, qu'il s'agisse de l'air, de l'eau, ou des sols.



Le Pôle eau et Assainissement a ainsi été en 2007 la première éco-industrie française à obtenir cette triple certification QSE sur l'ensemble de son périmètre et de ses activités.

Cette reconnaissance externe, délivrée par Afnor certification, participe à la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette triple certification est aussi un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

Elle constitue également un outil fédérateur pour faire dialoguer différents acteurs dans le but de mettre en place des actions transverses sur des thématiques aussi larges que la réduction des impacts environnementaux (odeurs, devenir des boues, qualité des eaux de baignade,....) ou la préservation des ressources en eau.

De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, information permanente, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets,...
- Une gestion durable de l'eau : préservation de la ressource en eau, respect des équilibres naturels, lutte contre les fuites du réseau, réutilisation des eaux usées épurées, communication grand public, liens avec les établissements scolaires,
- Un développement durable des territoires autour d'outils fédérateurs : partenariats sur les démarches de développement durable / Agenda 21 des collectivités, réduction des émissions de gaz à effet de serre, protection du littoral et développement touristique, contribution à la formation d'apprentis à nos métiers avec possibilité d'embauche, ...

5 LE CONTRAT

5.1 LES INTERVENANTS

5.1.1 La collectivité

Nom de la collectivité : Communauté de Communes du Pays Fertois
Le Président : Madame BELDENT Jeannine
Siège : BP 44 – 22 Avenue du Général Leclerc
 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Téléphone : 01 60 22 10 92
Télécopie : 01 60 22 95 96
e-mail : secretariat@cc-paysfermois.fr

5.1.2 Les collectivités adhérentes

Nom de la commune	Nom du (des) délégué(s)	N° téléphone Mairie
LA FERTE /S JOUARRE	MME PIERRE	01 60 22 25 63
CHAMIGNY	Mme BELDENT	01 60 22 05 46
CITRY SUR MARNE	M. FLEISCHMAN	01 60 23 60 27
CHANGIS S/MARNE	M. SUSINI	01 64 35 90 74
JOUARRE	M. GOULLIEUX	01 60 24 26 26
LUZANCY	M. FORTIER	01 60 23 61 57
MERY SUR MARNE	M. DELAITRE	01 60 23 62 83
NANTEUIL S/MARNE	M. VIVET	01 60 23 63 41
REUIL EN BRIE	M. ROMANOW	01 60 22 07 51
SAMMERON	Mme KUPCZAK	01 60 22 14 02
ST JEAN LES 2 JUMEAUX	M. SPECQUE	01 64 35 90 12
SEPT SORTS	M. ARNOULT	01 60 22 30 80
SIGNY SIGNETS	M FOURMY	01 60 22 39 26
USSY S/MARNE	M. PRISE	01 60 22 13 17
SAACY S/MARNE	Mme ROBCIS	01 60 23 60 35

5.1.3 Le délégué SAUR

Le chef de centre : Dominique BERGUE
Adresse : 51, rue de l'Abyrne
 MAGNY LE HONGRE
 77703 MARNE LA VALLEE CEDEX 4
Téléphone : 01 60 43 55 90
Télécopie : 01 60 43 78 68
e-mail : dbergue@saur.fr

Le représentant local : Jean-François FREULET
Adresse : BP 90049
 121 rue Pierre Marx
 77261 LA FERTE SOUS JOUARRE CEDEX
Téléphone : 01 60 24 43 10
Télécopie : 01 60 22 99 58
e-mail : jffreule@saur.fr

5.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :	Affermage
Date d'effet :	01/01/2006
Durée du contrat :	12 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :	31/12/2017

5.3 VIE DU CONTRAT

Les avenants signés dans l'année

AVENANT N° 1

Objet : Mises à jour des clauses contractuelles et révision de la rémunération du Délégué

date de signature par la Collectivité : 12/12/2012

date de visa de la Préfecture : 17/12/2012

Date d'effet : 01/01/2013

5.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

5.4.1 Les conventions

5.4.1.1 Les conventions de rejet

Commune	Nom de la société	Activité	Date de signature	Arrêté autorisation de rejet	Date d'échéance	Signataires
La Ferté s/s Jouarre	DEGUSSA	Agro-alimentaire	22/12/2004	22/12/2004	-	CdC SAUR Degussa
La Ferté s/s Jouarre	CARGILL ex Degussa (avenant n°1)	Agro-alimentaire	22/12/2004	19/01/2007	19/01/2017	CdC Cargill

Observations :

Dans le cadre de la démarche AQUEX, engagée sur les réseaux des stations d'épuration de Sept-Sorts et de Sâacy sur Marne, l'ensemble des abonnés non domestiques fait l'objet d'une démarche de visite systématique et de mise en conformité par rapport à la réglementation (contrôle du branchement simultané).

Les garages, stations service, et ateliers de mécanique générale, raccordés à l'assainissement collectif, ont été visités.

Il en est de même pour les éleveurs de bovins de la Communauté de Communes.

Des arrêtés d'autorisation de rejet sont rédigés par SAUR et validés par la Communauté de Communes, au fur et à mesure des visites.

5.4.1.2 Les conventions de traitement des boues, de traitements de déchets

Elimination des sous-produits de l'épuration

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
Evacuation des sous-produits (refus de dégrillage, sable, graisses de station) de l'épuration en centre d'enfouissement technique de classe II	01/01/2008	31/12/2012	SAUR – REP (ONYX)	Renouvelable annuellement sur remise de l'IPA-CAP
Evacuation des sables de curage réseau en centre d'enfouissement technique de classe II	01/01/2008	31/12/2012	SAUR - Capoulade	Renouvelable annuellement sur remise de l'IPA-CAP

Valorisation agricole des boues - Déclaration

Numéro de l'arrêté préfectoral de déclaration	Activité	Type de Déchets	Date de dépôt du dossier	Délivré le
D04/040/DDAF	Epandage	Boues	21/01/2003	24/06/2004

Les Conventions relatives à l'épandage des boues de la CDC du Pays Fertois

Nom de la Société	Activité	Type de Déchets	Date convention	Date de validité
M. LUCAS	Agriculture	Boues	07/06/2004	Tacite reconduction
M. LEGRAND	Agriculture	Boues	07/06/2004	Tacite reconduction
Mme BRASSEUR	Agriculture	Boues	07/06/2004	Tacite reconduction

5.4.1.3 Les autres conventions

Les conventions d'importations d'effluents :

	Date de signature	Date d'échéance	Signataires
Traitement des eaux usées de la commune de Crouttes	16/02/2007	17/02/2019	Cne de Crouttes s/Marne CdC du Pays Fertois

5.4.2 Les biens de reprise

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégataire et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

5.4.3 Les engagements liés au personnel

1^{er} cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.

Dés lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

2^{ème} cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies

2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

5.4.4 Les flux financiers

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).

6 LA GESTION CLIENTELE

6.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

6.1.1 Nombre total de branchements raccordés au 31 décembre de l'année

Commune	2011	2012	Evolution N/N-1
CHAMIGNY	469	472	0,64 %
CHANGIS-SUR-MARNE	449	463	3,12 %
CITRY	331	336	1,51 %
JOUARRE	1 159	1 169	0,86 %
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	3 094	3 160	2,13 %
LUZANCY	319	326	2,19 %
MERY-SUR-MARNE	145	143	-1,38 %
NANTEUIL-SUR-MARNE	173	173	0,00 %
PIERRE-LEVEE*	125	124	-0,08 %
REUIL-EN-BRIE	298	301	1,01 %
SAACY-SUR-MARNE	708	710	0,28 %
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	456	470	3,07 %
SAINTE-AULDE	0	6	-
SAMMERON	388	391	0,77 %
SEPT-SORTS	186	191	2,69 %
SIGNY-SIGNETS	119	116	-2,52 %
USSY-SUR-MARNE	380	386	1,58 %
Total de la collectivité	8 799	8 937	1,57 %
Evolution N/N-1	-	1,57 %	

*En l'absence de retour de la part de VEOLIA, nous avons utilisé les données de 2011.

6.2 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

6.2.1 Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2011	2012	Evolution N/N-1
CHAMIGNY	67 222	53 110	-20,99%
CHANGIS-SUR-MARNE	41 202	40 464	-1,79%
CITRY	26 076	25 101	-3,74%
JOUARRE	138 491	132 760	-4,14%
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	432 523	418 725	-3,19%
LUZANCY	32 584	33 786	3,69%
MERY-SUR-MARNE	15 555	14 739	-5,25%
NANTEUIL-SUR-MARNE	14 244	13 893	-59,38%
PIERRE-LEVEE*	10 311	8706	0,00%
REUIL-EN-BRIE	28 006	26 379	-5,81%
SAACY-SUR-MARNE	59 758	52 779	-11,68%
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	46 460	42 818	-7,84%
SAINTE-AULDE	0	418	-
SAMMERON	41 567	38 826	-6,59%
SEPT-SORTS	29 393	26 868	-8,59%
SIGNY-SIGNETS	10 327	10 434	1,04%
USSY-SUR-MARNE	36 348	33 750	-7,15%
Total de la collectivité	1 030 044	973 556	-5,48%
Evolution N/N-1	-	-5,48%	



6.2.2 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

6.3 LE PRIX DE L'EAU

Dans ce paragraphe vous est présentée la note de calcul de la formule de révision des tarifs du contrat d'affermage (comprenant le détail de chaque indice entrant dans sa composition). Les factures type 120 m³ du service de l'assainissement pour les années 2012 et 2013 vous sont par ailleurs présentées dans le paragraphe « Spécimens de factures liés au décret n°2007-675 ».

L'évolution tarifaire entre 2012 et 2013 ainsi que les factures d'eau type 120 m³ pour l'eau potable et l'assainissement pour les années 2012 et 2013 sont annexées au RAD.



Date : 14/04/2013

SAUR
 Partenaire : Communauté de Communes du PAYS FERTOIS
 Référence contrat : 776501/02

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
208 Abonnement part SAUR		
Prix (HT) à compter du 01/01/2013	Relevance : 776500-02-A-S-50-1 Abonnement part SAUR FRANCE	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 24/01/2013 K : 1,1835	
Prix révisé = [K=1,1835] * Prix de base		

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix
 Formule de révision : $0,15 - 0,54 \times \text{ICHTTSI} / \text{ICHTTSIO} + 0,07 \times \text{MELVA} / \text{MELVA00} + 0,14 \times \text{FSD2} / \text{FSD20} + 0,18 \times \text{TP10a} / \text{TP10a0}$
 $K = 0,15 - 0,54 \times \text{ICHTTSI} / \text{ICHTTSIO} + 0,07 \times \text{ELVA} / \text{ELVA0} - 0,14 \times \text{FSD2} / \text{FSD20} - 0,10 \times \text{TP10a} / \text{TP10a0}$
 Applications des indices : Valeur en vigueur

K intermédiaire : 1,1835

Valeurs de base des paramètres utilisés		Valeurs actualisées au 01/07/2012					
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Ref. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTTSI	COUT HORAIRE DU TRAVAIL TOUSSALARIES BASE 100-97						154,44000
	Substitué avec coeff: 1,43 par ICHTE	01/07/2012	11/01/2013	SITE INTERNET INSEE		1,43	108,00000
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION-FARIF VERT A-BASE 2000						143,38040
	Substitué avec coeff: 1,033 par 1570284	01/07/2012	31/10/2012	SITE INTERNET INSEE		1,033	138,80000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB,C,T)	01/07/2012	05/10/2012	MTPB 5680			126,30000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST., ADDUCT EAU AVEC TUYAUX	01/07/2012	09/11/2012	MTPB 5685			133,90000



Détail du calcul du coefficient de variation			
Résultat=0,15-0,54x(ICHTTS1/ICHTTS10-0,07xMEL.VA00/MEL.VA000-0,14xFSD2/FSD20-0,1xTP10a/TP10ao)			
.	0,15		0,15000
.	+ 0,54	x 154,44 / 130,1	+ 0,64103
.	+ 0,07	x 143,3804 / 103,3	+ 0,09716
.	+ 0,14	x 126,3 / 104,7	+ 0,16888
.	+ 0,1	x 133,9 / 105,9	+ 0,12644
.			-----
.			1,18351

K définitif : 1,1835
CRITERES TARIFAIRES

Critère	Tranches			
	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	20,00	23,67		

n.r. = non assujéti à la redevance

6.4 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail www.saur.com.



www.saurclient.fr : une agence en ligne 24h/24

Notre site www.saurclient.fr est dédié à tout client abonné au service de l'eau. Chacun peut y créer son Espace Client, et y gérer son ou ses comptes, en toute sécurité.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

Comment faire pour

- ▶ Vous abonner
- ▶ Nous contacter
- ▶ Vérifier votre consommation
- ▶ Opter pour l'e-facture
- ▶ Vous informer sur la qualité de votre eau
- ▶ Résilier votre abonnement

> Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

Sur son Espace Client, le client peut visualiser ses informations personnelles, le solde de son compte, son dernier index relevé, son historique de consommation sur 3 ans, sa dernière facture.

Il peut également y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Les fonctionnalités disponibles sont largement utilisées par nos clients qui peuvent :

- ▶ Modifier leur adresse de facturation
- ▶ Modifier leurs identifiants de connexion
- ▶ Modifier ou communiquer leurs coordonnées bancaires
- ▶ Modifier leur mode de paiement
- ▶ Communiquer le relevé de leur compteur
- ▶ Souscrire à un nouvel abonnement
- ▶ Résilier leur abonnement en cours
- ▶ Demander une fermeture temporaire de branchement
- ▶ Demander un devis pour un branchement
- ▶ Régler leur facture par carte bancaire
- ▶ Souscrire à l'e-facture Saur et consulter leurs factures en ligne
- ▶ Nous adresser un mail
- ▶ Recevoir un mail lors de la relève de leur compteur
- ▶ Différer le prélèvement de leur facture de solde

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, un abonnement au service de l'eau.

> Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- ▶ la qualité de l'eau dans sa commune,
- ▶ une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...)
- ▶ les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées)
- ▶ des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- ▶ un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).



> Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- ▶ des conseils pratiques,
- ▶ un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- ▶ des réponses aux questions les plus fréquentes,
- ▶ l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- ▶ les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- ▶ un simulateur de consommation.

En savoir plus



Notre règlement

Les modes de paiement que faire en cas de difficulté pour régler votre facture



Notre facture

Pour mieux comprendre votre facture



Notre compteur

Savoir le lire, l'utiliser, le protéger, et le rendre accessible



Vous et l'Eau

Les éco-gestes pour maîtriser votre consommation

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées de nos services clientèle et la carte des implantations de Saur en France.

7 LE PATRIMOINE DU SERVICE

Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve le réseau de collecte pour lequel de détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

7.1 LE RESEAU

Les canalisations

Synthèse par diamètre

Diamètre (mm)	Nature	Linéaire total (ml)	
		Unitaire	Séparatif
GRAVITAIRE			
Autres ?	Autres	9	0
Circulaire ?	Amiante ciment	31	16
Circulaire ?	Autres	415	6 302
Circulaire ?	Béton	0	11
Circulaire ?	Pvc	0	6
Circulaire 100	Autres	0	123
Circulaire 100	Pvc	0	34
Circulaire 125	Amiante ciment	0	192
Circulaire 125	Autres	16	231
Circulaire 125	Pvc	0	226
Circulaire 140	Autres	0	525
Circulaire 140	Pvc	0	57
Circulaire 150	Amiante ciment	0	9 843
Circulaire 150	Autres	0	3 423
Circulaire 150	Béton	24	0
Circulaire 150	Fonte	0	161
Circulaire 150	Fonte ductile TAG 32	0	39
Circulaire 150	Pvc	0	72
Circulaire 160	Autres	0	46
Circulaire 160	Pvc	0	4 292
Circulaire 200	Amiante ciment	155	37 937
Circulaire 200	Autres	136	28 141
Circulaire 200	Fonte	0	2 717
Circulaire 200	Pvc	141	44 728
Circulaire 250	Amiante ciment	0	1 060
Circulaire 250	Autres	336	216
Circulaire 250	Pvc	0	517
Circulaire 300	Amiante ciment	0	415
Circulaire 300	Autres	1 651	1 379
Circulaire 300	Béton	334	0
Circulaire 315	Pvc	43	0
Circulaire 350	Autres	337	27
Circulaire 400	Autres	441	133
Circulaire 400	Béton	2	105
Circulaire 600	Autres	0	109
Circulaire 600	Béton	0	52
REFOULEMENT			

		Linéaire total (ml)	
Circulaire ?	Autres	0	2 662
Circulaire 100	Autres	0	157
Circulaire 110	Autres	0	229
Circulaire 110	Pvc	0	6 474
Circulaire 125	Autres	0	805
Circulaire 125	Pvc	0	255
Circulaire 140	Pvc	0	753
Circulaire 160	Autres	0	90
Circulaire 160	Pvc	0	6 375
Circulaire 200	Autres	0	138
Circulaire 200	Pvc	0	113
Circulaire 250	Amiante ciment	0	1 154
Circulaire 250	Autres	0	90
Circulaire 50	Autres	0	210
Circulaire 63	Autres	0	253
Circulaire 63	Pvc	0	749
Circulaire 75	Autres	0	1 316
Circulaire 80	Autres	0	219
Circulaire 80	Pvc	0	70
Circulaire 90	Autres	0	900
Circulaire 90	Pvc	0	4 383
Total		4 071	170 530

Détails linéaires et ouvrages par commune

DESCRIPTION	Chamigny	Changis	Citry	Jouarre
Longueur réseau unitaire (ml)	62	-	-	3 726
Longueur réseau séparatif E.U. (ml)	15 596	6 671	6 342	18 835
Longueur réseau séparatif E.P. (ml)*	4 778	5 781	3 097	10 864
Nombre postes de relèvement	5	2	2	4 + 1 dégrilleur
Nombre de regards	474	363	283	958
Avaloir*	2	28	20	93

* Le réseau pluvial ne fait pas du périmètre de l'affermage

DESCRIPTION	Luzancy	Nanteuil sur Marne	Pierre Levée	Sammeron
Longueur réseau unitaire (ml)	-	-	-	-
Longueur réseau séparatif E.U. (ml)	8 947	2 879	2 912	6 090
Longueur réseau séparatif E.P. (ml)*	1 710	2 041		3 001
Nombre postes de relèvement	5	1	2	1
Nombre de regards	241	191	46	273
Avaloir *	23			13

* Le réseau pluvial ne fait pas du périmètre de l'affermage

DESCRIPTION	Sept Sorts	Signy Signet	Saint Jean les Deux Jumeaux	La Ferté sous Jouarre
Longueur réseau unitaire (ml)	283	-	-	-
Longueur réseau séparatif E.U. (ml)	8 453	2 730	9 642	49 307
Longueur réseau séparatif E.P. (ml)*	6 897		2 560	27 673
Nombre postes de relèvement	-	-	3	13
Nombre de regards	382	75	286	2377
Avaloir *	19		14	118

* Le réseau pluvial ne fait pas du périmètre de l'affermage

DESCRIPTION	Reuil en Brie	Ussy sur Marne	Saâcy sur Marne	Méry sur Marne	Sainte Aulde
Longueur réseau unitaire (ml)	-	-	-	-	-
Longueur réseau séparatif E.U. (ml)	6 305	6 029	12 310	4236	3 245
Longueur réseau séparatif E.P. (ml)*	1 438	3 080	6 031	366	
Nombre postes de relèvement	5	2	2	-	3
Nombre de regards	217	281	534	91	93
Avaloir*		8	21	4	

* Le réseau pluvial ne fait pas du périmètre de l'affermage

7.2 LES POSTES DE RELEVEMENT

Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	CHAMIGNY	-	58 m3/h	2 POMPES 62.28-54.67 m3/h - TP <120 kgDBO/j Pas de vanne, TP trop haut	OUI	NON	TP DN1000 via fossé vers Marne
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	CHAMIGNY	-	25.5 m3/h	PR 2 pompes 25.54-25.54 m3/h	NON	NON	nc
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	CHAMIGNY	-	50.5 m3/h	2 POMPES 46 - 54 m3/h- PR -TP<120 kgDBO/j Vanne a poser sur le TP	OUI	NON	TP EP600 vers Marne
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	CHAMIGNY	2001	5 m3/h	2 POMPES 5.32-5.32 m3/h- PR <120 KG DBO/J vanne en amont du poste	OUI	NON	nc
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	CHAMIGNY	2002	25 m3/h	2 POMPES 25 - 25 m3/h- PR-TP<120 KG DBO/J	OUI	NON	nc
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	CHANGIS-SUR-MARNE	-	31 m3/h	PR 2 POMPES 31-31 m3/h TP réseau amont PR< 120 KG DBO/J	OUI	NON	TP vanné/vanne fermée
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changis sur Marne	CHANGIS-SUR-MARNE	-	6.3 m3/h	PR 2 POMPES 6.3 - 6.3 m3/h < 120 KG DBO/J	NON	NON	pas de TP
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	CITRY	-	18 m3/h	PR 2 POMPES 19 - 17 m3/h TP <120 KG DBO/J	NON	NON	TP

	Commune	Année	Capacité nominale	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
PR rue de la Marne - Citry	CITRY	-	- m3/h	PR	OUI	NON	nc
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	JOUARRE	-	17 m3/h	2 POMPES 14.68-19.91 m3/h - PR <120KG DBO/J	OUI	NON	pas de TP
PR de Courcelles - Jouarre	JOUARRE	-	20 m3/h	2 POMPES 15 - 19 m3/h - TP- PR <120 KG DBO/J risque de retour d'eau, Morin au dessus du réseau	OUI	NON	pas de TP
PR rue de la Dhuy - Jouarre	JOUARRE	2006	6.5 m3/h	PR 2 pompes de 6.5 m3/h	OUI	NON	pas de TP
PR rue du torchon Romeny - Jouarre	JOUARRE	-	69 m3/h	PR 2 pompes - TP <120 KG DBO/J - Dispositif traitement H2S	OUI	NON	TP vers fossé puis bois
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	1986	250 m3/h	2 POMPES 260 - 125 m3/h TP>600 kg DBO/j Poire de niveau sur la crue de la Marnes+vanne+arrivée DO jouarre <120 KG DBO/J	OUI	NON	TP vers Marnes
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	10 m3/h	2 POMPES 10 - 10 m3/h- TP- PR <120 KG DBO/J	NON	NON	pas de TP
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	12 m3/h	1 POMPE 12.24 m3/h - TP-< 120 KG DBO/J- PR	NON	NON	TP EP 500 rue de Vannes
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	1976	74.5 m3/h	2 POMPES 71.84 - 77.59 m3/h - TP- 120<PR <600 kgDBO/j Vanne mural sur TP, risque de retour d'eau	OUI	NON	TP EP500 direct en Marnes
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	2009	- m3/h	-	OUI	NON	nc
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	46 m3/h	2 POMPES 48 - 44 m3/h - TP<120 kgDBO/ J- PR	OUI	NON	TP DN300 vers Morin
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	46 m3/h	2 POMPES 48.53-44 m3/h - PR <120kgDBO/jposte by pass sur le réseau amont	NON	NON	pas de TP
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	22 m3/h	2 POMPES 23.04 - 20.16 m3/h -TP <120 kg DBO/j clapet anti-retour	NON	NON	TP vers fossé/bois de Chamigny
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	11 m3/h	PR 2 POMPES 11.3-11.3 m3/h <120kgDBO/j	OUI	NON	pas de TP
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	26 m3/h	PR 2 pompes 22.6 - 28.26 m3/h <120 kgDBO/j	OUI	NON	pas de TP

	Commune	Année	Capacité nominale	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	32 m3/h	2 POMPES 32 - 32 m3/h -PR <120kgDBO/j zone inonsable, risque de retour d'eau	OUI	NON	nc
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	1991	32 m3/h	2 POMPES 32-32 m3/h - PR <120kgDBO/j risque de retour d'eau, zone inondable, mur anti-crue	OUI	NON	nc
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	LA FERTE-SOUS-JOUARRE	-	59 m3/h	PR 2 pompes 60.61-58.65 m3/h - TP < 120 KG DBO/J risque de retour d'eau	OUI	NON	TP poste condamné
PR Chemin Perdu - Luzancy	LUZANCY	-	- m3/h	-	NON	NON	nc
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	LUZANCY	2001	8.7 m3/h	2 POMPES 8.77 - 8.77 m3/h- PR <120 KG DBO/J, réseaux prévu étanche pour éviter les retour de Marne	OUI	NON	pas de TP
PR rue des jardinets - Luzancy	LUZANCY	-	15 m3/h	2 POMPES 14.13 - 16.01 m3/h- PR cuve de stockage (capacité 2J), pas déversement dans milieu nat.	OUI	NON	pas de TP
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	LUZANCY	-	23.7 m3/h	2 POMPES 23.77 - 23.77 m3/h - TP- PR <120 KG DBO/J risque de retour d'eau, vanne manuelle sur TP	OUI	NON	TP vers Marne
PR SNCF - Luzancy	LUZANCY	-	- m3/h	-	NON	NON	nc
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	NANTEUIL-SUR-MARNE	1989	34 m3/h	PR 2 POMPES 41-31.9 m3/h -TP <120 KG DBO/j vanne manuelle, risque de retour d'eau - Dispositif traitement H2S	NON	NON	TP pluvial, DN300 vers Marne
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	PIERRE-LEVEE	-	18.5 m3/h	PR 2 POMPES 19 - 18 m3/h - < 120 KG DBO/J	OUI	NON	TP vers fossé
PR rue Neuve - Pierre Levée	PIERRE-LEVEE	-	15 m3/h	PR 2 POMPES 15 - 15 m3/h TP < 120 KG DBO/J	OUI	NON	TP
PR avant station au Tillet - Reuil	REUIL-EN-BRIE	2007	12.3 m3/h	PR de 2pompes-12.7 m3/h et 11.9 m3/h-<120kgDBO/j	OUI	NON	paas de TP
PR du lavoir au Tillet-Reuil	REUIL-EN-BRIE	2006	9 m3/h	PR 2 pompes-9.4 et 8.5 m3/h	NON	NON	pas de TP
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	REUIL-EN-BRIE	-	27 m3/h	PR - TP < 120 kg DBO5/j	OUI	NON	nc
PR Route de Luzancy- Reuil	REUIL-EN-BRIE	2006	11.4 m3/h	PR 2 pompes-12.9 et 10 m3/h	NON	NON	pas de TP
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	REUIL-EN-BRIE	-	32 m3/h	2 POMPES 30 - 34 m3/h - PR- TP en amont < 120 kg DBO/j clapet anti-retour sur le TP - Dispositif traitement H2S	OUI	NON	TP rue 8 mai vers Marne

	Commune	Année	Capacité nominale	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	SAACY-SUR-MARNE	-	25 m3/h	PR 2 POMPES 25 - 25 m3/h - TP < 120 KG DBO/J-	NON	NON	TP vers regard amont dans rû
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	SAACY-SUR-MARNE	-	75 m3/h	4 POMPES 36-47-115-115 m3/h - TP>120 kg DBO/J vanne manuelle, présence de H2S	OUI	NON	TP DN200 vers pluvial et Marne
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	-	8.5 m3/h	PR 2 POMPES 7.6 - 9.5 m3/h - TP <120 KG DBO/J	NON	NON	TP vers fossé
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	2007	40 m3/h	PR 2 pompes- 40 m3/h <120KG DBO/j	OUI	NON	nc
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	-	18 m3/h	PR 2 POMPES 19 - 17 m3/h TP sur le réseau <120 KG DBO/J	NON	NON	TP vers la marne
PR Chemin du Clos Hubert - Saint Aulde	SAINTE-AULDE	-	- m3/h	-	OUI	NON	nc
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	SAINTE-AULDE	-	- m3/h	-	NON	NON	nc
PR Sente de la Fontaine - Saint Aulde	SAINTE-AULDE	-	- m3/h	-	NON	NON	nc
PR rue de Metz - Sammeron	SAMMERON	-	47 m3/h	PR 2 POMPES 49.24- 45.59 m3/h - TP <120 KG DBO/J	OUI	NON	TP vers pluvial
PR Molién - Ussy sur Marne	USSY-SUR-MARNE	2006	11.3 m3/h	PR 2 pompes- 11.5 et 11.2 m3/h-<120KG DBO/j	NON	NON	pas de TP
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	USSY-SUR-MARNE	-	54 m3/h	pr 2POMPES 54 - 54 m3/h TP <120 KG DBO/J	OUI	NON	vanne sur TP réseau

7.3 LES STATIONS D'EPURATION

Description des stations d'épuration exploitées :

RhizoSTEP d'Arpentigny

Lieu	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	50 Eq. Hab
Charge nominale en débit	7.5 m3/j
Charge nominale en DBO5	2.7 kg/j
Charge nominale en DCO	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique - industriel unitaire
Description	décantation et filtration sur lits à macrophytes puis filtres à sable
Filière eau	Traitement primaire et secondaire
Filière boue	nc
Equipement de télé-surveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	rû d'Arpentigny

STEP & PR rue de la Marne - Citry

Lieu	CITRY
Date de mise en service	1975
Capacité nominale	1200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	180 m3/j
Charge nominale en DBO5	72 kg/j
Charge nominale en DCO	180 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées aération prolongée
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipped de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	MARNE

STEP de Molien

Lieu	USSY-SUR-MARNE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	50 Eq. Hab
Charge nominale en débit	7.5 m3/j
Charge nominale en DBO5	2.7 kg/j
Charge nominale en DCO	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique - industriel unitaire
Description	décantation et filtration
Filière eau	Traitement primaire et secondaire
Filière boue	nc
Equipped de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	-

STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux

Lieu	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	250 Eq. Hab
Charge nominale en débit	130 m3/j
Charge nominale en DBO5	15 kg/j
Charge nominale en DCO	37.5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées aération prolongée
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipped de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rû Mambert

STEP de Saacy sur Marne

Lieu	SAACY-SUR-MARNE
Date de mise en service	1989
Capacité nominale	6500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	1200 m3/j
Charge nominale en DBO5	390 kg/j
Charge nominale en DCO	975 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif

Description	Réception effluents viticoles - origine Crouttes et Viticulteur Citry
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Stockage simple
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	MARNE

STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets

Lieu	SIGNY-SIGNETS
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	400 Eq. Hab
Charge nominale en débit	80 m ³ /j
Charge nominale en DBO5	24 kg/j
Charge nominale en DCO	60 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées aération prolongée
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Stockage simple
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rû de Signets et Marne

STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne

Lieu	USSY-SUR-MARNE
Date de mise en service	1975
Capacité nominale	1200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	180 m ³ /j
Charge nominale en DBO5	72 kg/j
Charge nominale en DCO	180 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées aération prolongée
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rû de Courtablon et Marne

STEP du Tillet

Lieu	REUIL-EN-BRIE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	180 Eq. Hab
Charge nominale en débit	27 m ³ /j
Charge nominale en DBO5	9.72 kg/j
Charge nominale en DCO	21.6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique - industriel unitaire
Description	infiltration-percolation
Filière eau	Traitement primaire et secondaire
Filière boue	nc
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rû du Tillet

STEP de Changis sur Marne

Lieu	CHANGIS-SUR-MARNE
Date de mise en service	2007
Capacité nominale	2700 Eq. Hab
Charge nominale en débit	638 m3/j
Charge nominale en DBO5	171 kg/j
Charge nominale en DCO	436.4 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique - industriel unitaire
Description	-
Filière eau	Trait. primaire, secondaire et tertiaire
Filière boue	nc
Equipped de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	La Marne

STEP de la Charbonnière - Sammeron

Lieu	SAMMERON
Date de mise en service	1975
Capacité nominale	1200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	180 m3/j
Charge nominale en DBO5	72 kg/j
Charge nominale en DCO	180 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées aération prolongée
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipped de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rû de Signets & Marne

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts

Lieu	SEPT-SORTS
Date de mise en service	1981
Capacité nominale	15000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	3000 m3/j
Charge nominale en DBO5	900 kg/j
Charge nominale en DCO	2250 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Traitement par boues activées aération prolongée des EU de La ferté Jouarre, Reuil, 7 Sorts, Chamigny et St Aulde
Filière eau	Traitement primaire et secondaire
Filière boue	Déshydratation & chaulage
Equipped de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	MARNE

STEP de la fontaine - Pierre Levée

Lieu	PIERRE-LEVEE
Date de mise en service	1981
Capacité nominale	400 Eq. Hab
Charge nominale en débit	80 m3/j
Charge nominale en DBO5	24 kg/j
Charge nominale en DCO	60 kg/j

Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées aération prolongée
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Stockage simple
Équipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rû du Rognon / Avenelles

7.4 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA RÉGLEMENTATION

7.4.1 Norme de rejets journaliers

Installation : STEP de Changis sur Marne

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant l'arrêté préfectoral du 27/03/2006 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum	Concentration réhibitoire
Phosphore total (en P)	mg/l	2	OU	80	4
Matières en suspension	mg/l	30	OU	93	70
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	86	180
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	25	OU	90	50
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	13	OU	75	15
Azote global (N.GL.)	mg/l	18	OU	70	20

Installation : STEP de Molien

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Matières en suspension	mg/l	-	OU	50 %
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	125	OU	60 %
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	25	OU	60 %
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	-	OU	60 %

Installation : RhizoSTEP d'Arpentigny

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	Unité	ET/OU	Rendement minimum
Matières en suspension	mg/l	-	mg/l	OU	50 %
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	125	mg/l	OU	60 %
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	25	mg/l	OU	60 %
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	-	mg/l	OU	60 %

Installation : STEP du Tillet

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Matières en suspension	mg/l	-	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	125	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	25	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	-	OU	60

Installation : STEP de Saacy sur Marne

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum	Concentration réhibitoire
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	90	85
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	75	250
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	25	OU	70	50
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	10	OU	-	-

Installation : STEP & PR rue de la Marne - Citry

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	30	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	40	OU	-

Installation : STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum	Concentration réhibitoire
Phosphore total (en P)	mg/l	2	OU	80	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	90	85
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	75	250
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	25	OU	80	50
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	-	OU	-	-
Azote global (N.G.L.)	mg/l	15	OU	70	-

Installation : STEP de la Charbonnière - Sammeron

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Volume journalier	M3/j			
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	30	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	40	OU	-

Installation : STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	30	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	40	OU	-

Installation : STEP de la fontaine - Pierre Levée

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	30	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	40	OU	-

Installation : STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	30	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	40	OU	-

Installation : STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant la circulaire du 04/11/1980 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	Concentration maximum	ET/OU	Rendement minimum
Volume journalier	M3/j			
Phosphore total (en P)	mg/l	-	OU	-
Matières en suspension	mg/l	30	OU	50
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	90	OU	60
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	30	OU	60
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	40	OU	-

Les charges de référence sont exprimées en Kg/jour.



7.4.2 Norme de rejets annuels

Installation : STEP de Changis sur Marne

Normes de rejet à respecter sur les données journalières suivant l'arrêté préfectoral du 27/03/2006 et la réglementation française :

Paramètre	Unité	ET/OU	Rendement minimum	Nombre de mesures à réaliser
Volume journalier	M3/j			365
Phosphore total (en P)	mg/l	OU	85	4
Matières en suspension	mg/l	OU	-	12
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	mg/l	OU	-	12
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	mg/l	OU	-	12
Azote Kjeldhal (en N)	mg/l	OU	80	4
Azote global (N.G.L.)	mg/l	OU	75	4

7.5 LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Au cours de l'exercice considéré, il n'y a pas eu de variation du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au délégué, ou du fait du délégué.

7.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

Mise en sécurité des ouvrages

Tous les ans, les installations dont SAUR assure la gestion subissent les contrôles électriques et de levage réglementaires.

Suite aux audits des sites, et aux remarques des collaborateurs impliqués au quotidien dans leur exploitation, nous proposons ou effectuons des modifications sur nos ouvrages, afin de diminuer le risque d'accident du travail.

7.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Délégué. Il n'y a pas de biens de reprise identifiés.

8 BILAN DE L'ACTIVITE

8.1 LE TRAITEMENT

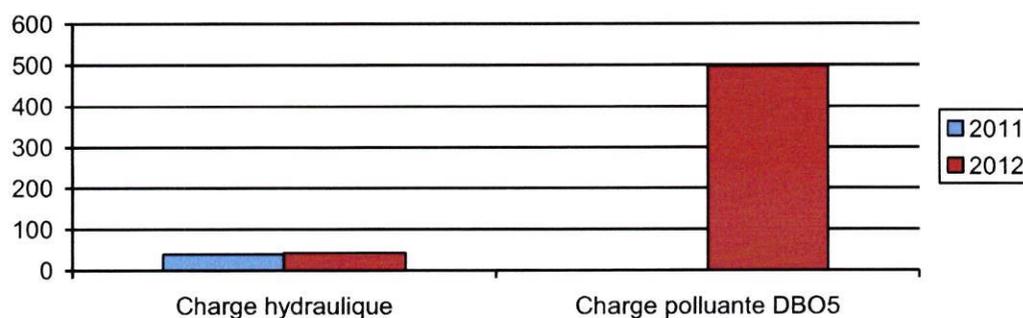
8.1.1 Evolution générale

Evolution des charges annuelles moyennes de fonctionnement atteintes par les stations d'épuration

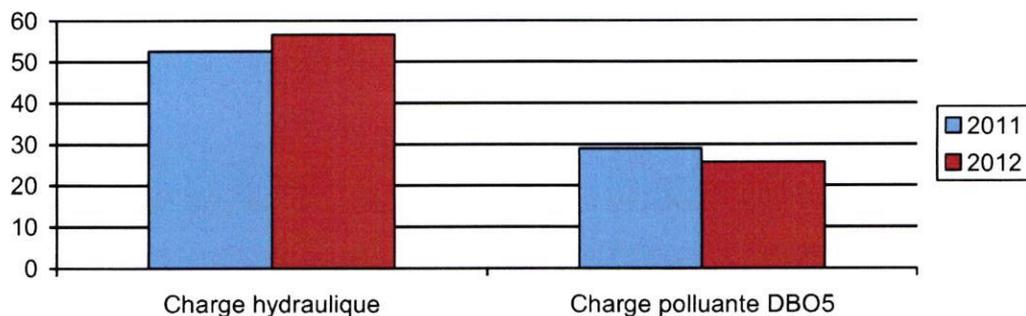
Noms des stations	2011		2012	
	Charge hydraulique	Charge Polluante DBO ₅	Charge hydraulique	Charge Polluante DBO ₅
STEP de Changis sur Marne	41%	55%	39%	58%
STEP de Molién	76%	-	77%	47%
RhizoSTEP d'Arpentigny	39%	-	43%	498%
STEP du Tillet	53%	-	65%	40%
STEP de Saacy sur Marne	32%	32%	34%	42%
STEP & PR rue de la Marne - Citry	53%	29%	57%	26%
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	78%	83%	82%	69%
STEP de la Charbonnière - Sammeron	58%	74%	57%	33%
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	65%	127%	58%	-
STEP de la fontaine - Pierre Levée	78%	38%	82%	-
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	20%	74%	24%	-
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	52%	51%	55%	37%

Evolution de la charge hydraulique et de la charge polluante en %

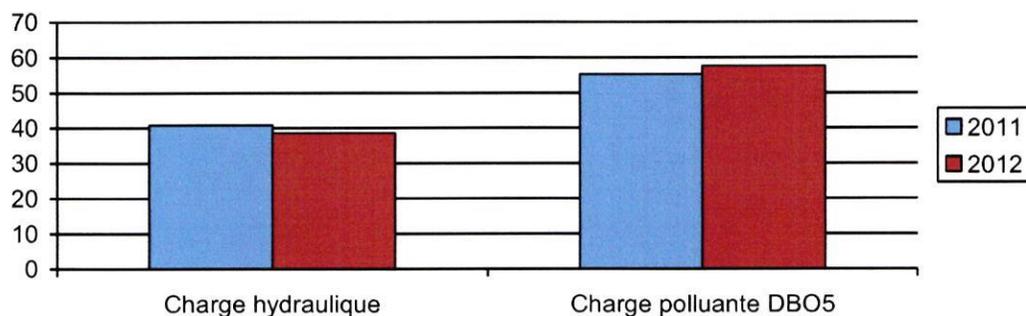
Installation : RhizoSTEP d'Arpentigny



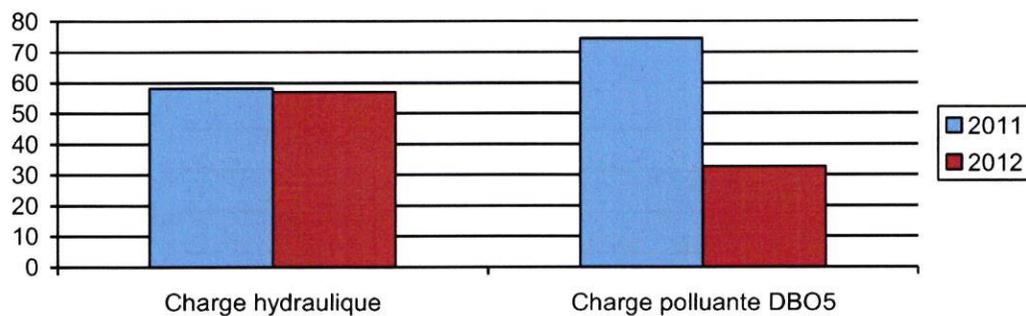
Installation : STEP & PR rue de la Marne - Citry



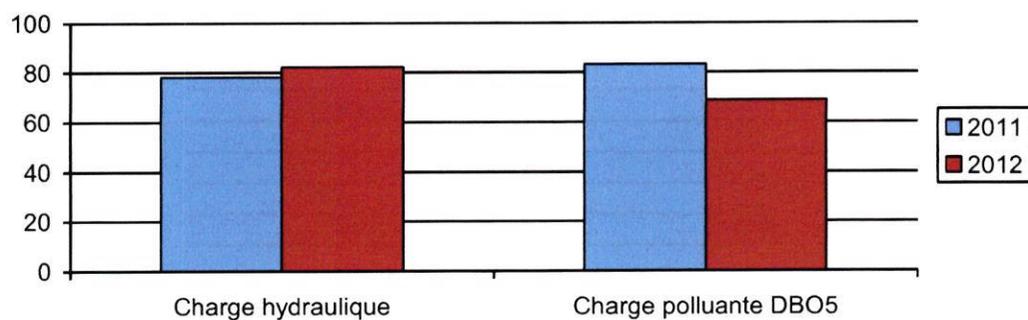
Installation : STEP de Changis sur Marne



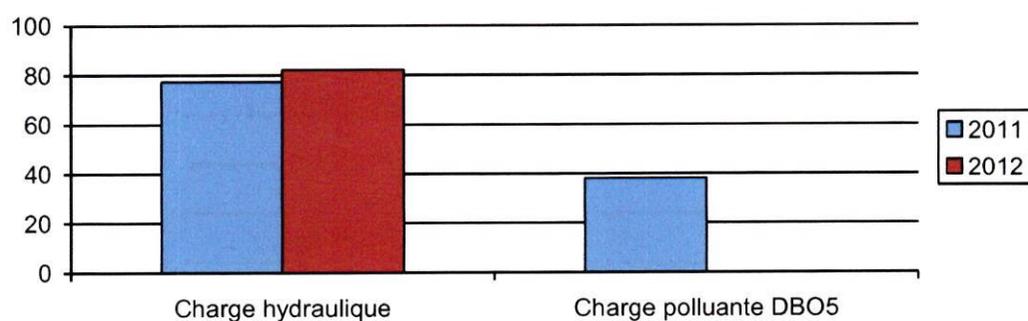
Installation : STEP de la Charbonnière – Sammeron



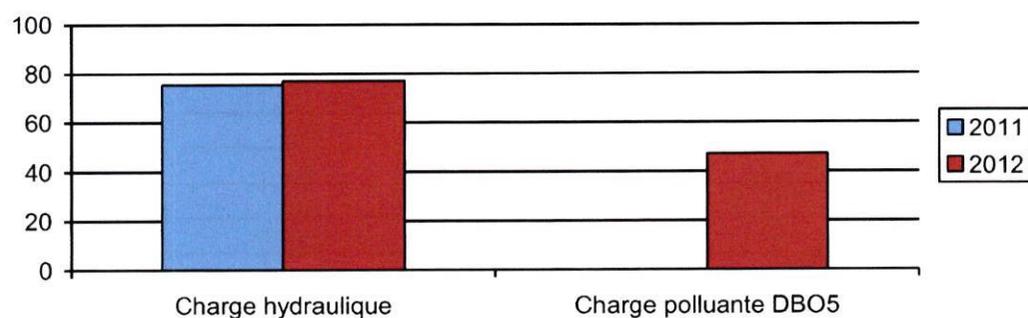
Installation : STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts



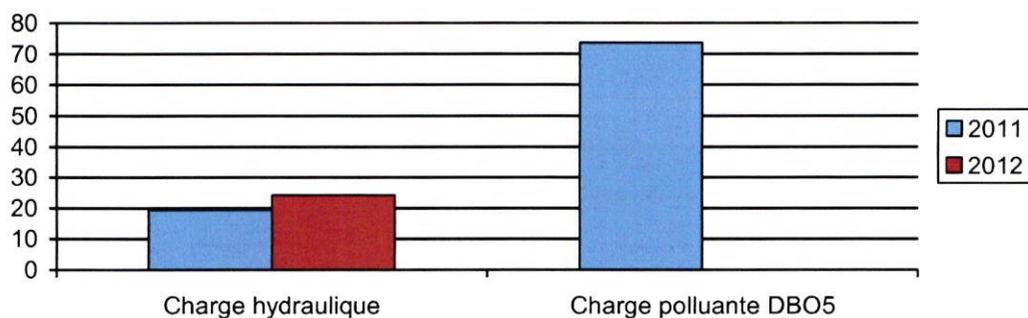
Installation : STEP de la fontaine - Pierre Levée



Installation : STEP de Molien

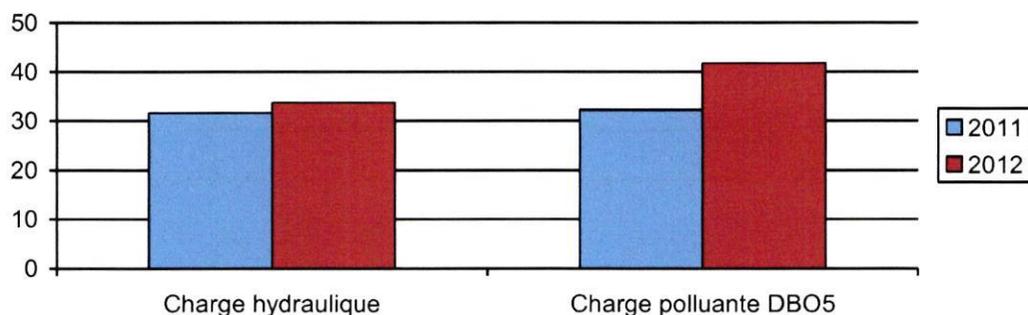


Installation : STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux

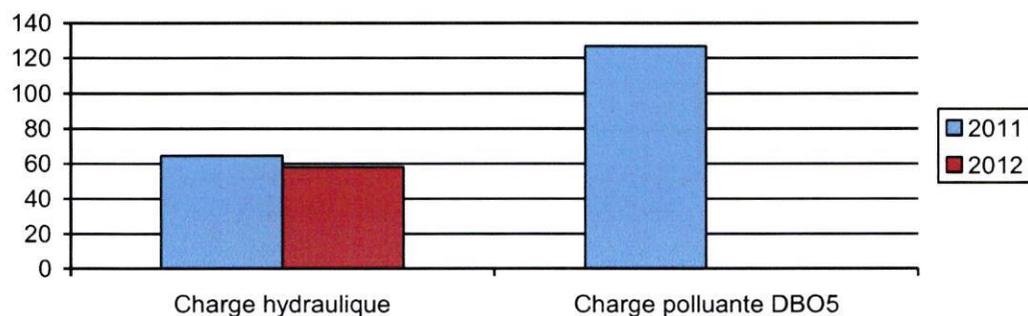


La charge hydraulique de la STEP de Montretout tient compte des effluents relevés au PR du Foyer St Michel et ceux arrivant en gravitaire.

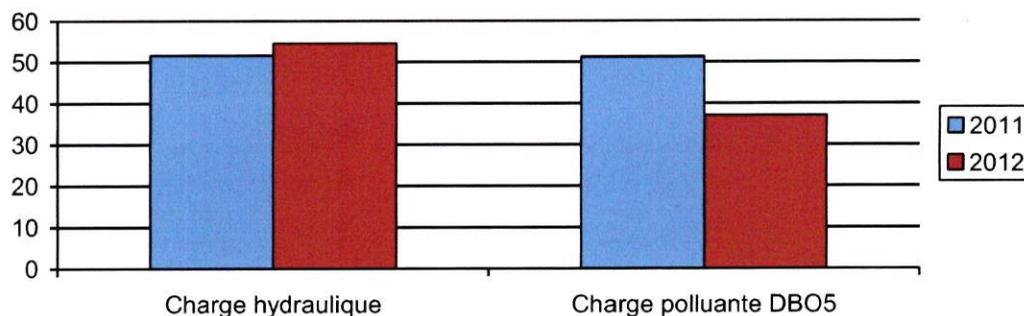
Installation : STEP de Saacy sur Marne



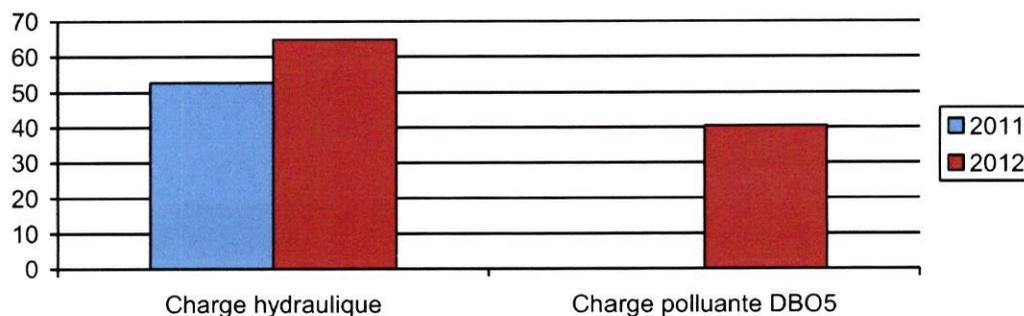
Installation : STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets



Installation : STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne



Installation : STEP du Tillet



Les charges organiques des stations de Signy-Signets, Pierre-Levée et Montretout n'ont pas été calculées en 2012 car aucun bilan d'autosurveillance n'était prévu (1 bilan tous les 2 ans).

8.1.2 Bilan par station d'épuration

Charge journalière de fonctionnement atteinte :

Station : RhizoSTEP d'Arpentigny

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	7	2.3	7.2	3
Charge en DCO (kg/j)	6	15.6	15.6	15.6
Charge en DBO5 (kg/j)	2	10	10	10
Charge en MES (kg/j)	4	9.8	9.8	9.8
Charge en NTK (kg/j)	0	0.8	0.8	0.8
Charge en P (kg/j)	-	0.1	0.1	0.1



Station : STEP & PR rue de la Marne - Citry

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	180	58	613	101.9
Charge en DCO (kg/j)	180	33.1	51.8	42.5
Charge en DBO5 (kg/j)	72	12.8	24.1	18.5
Charge en MES (kg/j)	108	13.1	18.4	15.7
Charge en NTK (kg/j)	18	4.3	6.4	5.3
Charge en P (kg/j)	4	0.5	0.7	0.6

Station : STEP de Changis sur Marne

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	638	102	614	245.9
Charge en DCO (kg/j)	436	161.2	450.9	235.5
Charge en DBO5 (kg/j)	171	77.2	133.9	98.6
Charge en MES (kg/j)	295	76.6	201.8	109.7
Charge en NTK (kg/j)	40	21.8	25	23.5
Charge en P (kg/j)	10	2.4	2.7	2.6

Station : STEP de la Charbonnière - Sammeron

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	180	35	228	102.5
Charge en DCO (kg/j)	180	50.9	65.8	58.3
Charge en DBO5 (kg/j)	72	23.5	23.7	23.6
Charge en MES (kg/j)	108	20.8	29.3	25
Charge en NTK (kg/j)	18	8.6	8.6	8.6
Charge en P (kg/j)	4	0.8	0.9	0.9

Station : STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	3 000	1608	5653	2465.9
Charge en DCO (kg/j)	2 250	762.3	2091.4	1609
Charge en DBO5 (kg/j)	900	372.5	888	619.6
Charge en MES (kg/j)	1 050	323.6	1100.4	814.9
Charge en NTK (kg/j)	225	128	206.2	171.5
Charge en P (kg/j)	25	14.1	43.6	22.2

Station : STEP de la fontaine - Pierre Levée

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	80	33	141.4	65.8

Station : STEP de Molien

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	7	3.8	7.2	5.4
Charge en DCO (kg/j)	6	1.9	1.9	1.9
Charge en DBO5 (kg/j)	2	0.9	0.9	0.9
Charge en MES (kg/j)	4	1.2	1.2	1.2
Charge en NTK (kg/j)	0	0.3	0.3	0.3
Charge en P (kg/j)	-	0	0	0

Station : STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	130	3	205	31.4

Station : STEP de Saacy sur Marne

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	1 200	283	1095	404.7
Charge en DCO (kg/j)	975	261.8	504.1	386.5
Charge en DBO5 (kg/j)	390	105.1	252.7	162.7
Charge en MES (kg/j)	585	104.2	257.4	177.7
Charge en NTK (kg/j)	97	33.9	45.6	38.4
Charge en P (kg/j)	26	4	4.5	4.3

Station : STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	80	19.4	114.6	46.6

Station : STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	180	66	239	98.1
Charge en DCO (kg/j)	180	50.9	69	59.9
Charge en DBO5 (kg/j)	72	23.4	30	26.7
Charge en MES (kg/j)	108	23	24.2	23.6
Charge en NTK (kg/j)	18	7.9	9.3	8.6
Charge en P (kg/j)	4	0.8	1	0.9

Station : STEP du Tillet

	Capacité nominale	Mini	Maxi	Moyenne
Débit journalier en entrée station (m3/j)	27	13.4	26.8	17.5
Charge en DCO (kg/j)	21	10.3	10.3	10.3
Charge en DBO5 (kg/j)	9	3.6	3.6	3.6
Charge en MES (kg/j)	16	3.5	3.5	3.5
Charge en NTK (kg/j)	2	1.7	1.7	1.7
Charge en P (kg/j)	-	0.2	0.2	0.2

8.1.3 Apports extérieurs

Bilan des apports extérieurs

Apport annuel de boues	Volume en m3	Siccité	Matière Sèche en kg
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	3 224	2,8%	90 324

Les boues extérieures proviennent des stations d'épuration périphériques.

8.1.4 Volume traité ou by passé

Nom de l'installation	Volume annuel traité (traitement complet) en m3	Volume rejeté avec traitement partiel en m3	Taux d'effluent avec traitement partiel en %	Volume arrivé sur l'installation et non admis en traitement en m3	Taux d'effluent non admis en %
STEP de Changis sur Marne	92 513	0	0 %	-	0 %
STEP de Molién	1 977	0	0 %	-	0 %
RhizoSTEP d'Arpentigny	1 113	0	0 %	-	0 %
STEP du Tillet	6 409	0	0 %	-	0 %
STEP de Saacy sur Marne	147 015	0	0 %	-	0 %
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	35 909	0	0 %	-	0 %
STEP & PR rue de la Marne - City	37 278	0	0 %	-	0 %
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	923 289	0	0 %	-	0 %
STEP de la Charbonnière - Sammeron	37 528	0	0 %	-	0 %
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	17 041	0	0 %	-	0 %
STEP de la fontaine - Pierre Levée	24 078	0	0 %	-	0 %
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	11 487	0	0 %	-	0 %

Les volumes rejetés avec traitement partiel sont stockés dans les bassins d'orage (cas de la station de Changis), ce qui permet dans un premier temps une décantation des matières en suspension. Dans les 24h suivant le remplissage de ces bassins, les effluents sont déstockés et traités sur la filière d'épuration classique de la station. De fortes pluies durant plusieurs jours peuvent les remplir et amener les effluents à passer au trop plein vers le milieu naturel. Ils sont alors très fortement dilués.

Les volumes non admis sur l'installation représentent les effluents déversés en amont de la station par le déversoir d'orage, quand il existe, lors d'épisodes pluvieux intenses mais brefs.

8.2 BOUES ET SOUS-PRODUITS

8.2.1 Bilan des boues et des sous produits évacués

Boues	Volume en m3	Siccité en %	Matière Sèche en kg	Destination
STEP & PR rue de la Marne - Citry	275	1,65	4 528	STEP Sept Sorts
STEP de Changis sur Marne	715	3,90	28 063	STEP Sept Sorts
STEP de la Charbonnière - Sammeron	397	2,15	8 543	STEP Sept Sorts
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	1 565 *	27 *	417 827 *	Epdage
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	0	-	-	STEP Sept Sorts
STEP de Saacy sur Marne	60	1,78	1 066	STEP Sept Sorts
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	1 333	2,4	38 212	STEP Sept Sorts

(*) : boues évacuées de la station de Sept-Sorts comprenant les boues produites par la station elle-même ainsi que celles provenant des stations périphériques et traitées sur la filière de déshydratation de Sept-Sorts. Ce tonnage inclut la chaux incorporée aux boues afin de les hygiéniser et de les stabiliser de façon à pouvoir les stocker en attendant les périodes réglementaires d'épandage.

Aucune évacuation de boues n'a eu lieu en 2012 sur les stations de Pierre-Levée et Signy-Signets.

Graisses	Volume en m3	Destination
STEP de Changis sur Marne	9	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	2	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de Saacy sur Marne	11	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	3	Installation de stockage de déchets non dangereux

Les graisses évacuées de la station de Sept-Sorts incluent les graisses produites par la station, les graisses pompées sur le réseau de la Ferté (curage réseau et postes) ainsi que les graisses en provenance des fosses des stations périphériques. Ces graisses sont compactées sur le site de Sept-Sorts via un compacteur, stockées dans une benne sur le site de Signy-Signets puis évacuées en tant que déchet industriel banal vers un centre de stockage de classe 2 (REP de Claye Souilly).

On estime que 40 % des graisses compactées proviennent de la station même, soit environ 7000 kg en 2012.

Refus de grille	Masse en kg	Destination
STEP de Changis sur Marne	100	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de la Charbonnière - Sammeron	2 640	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	11 050	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de Saacy sur Marne	1 000	Installation de stockage de déchets non dangereux

Sables	Masse en kg	Destination
STEP de Changis sur Marne	6 300	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	28 000	Installation de stockage de déchets non dangereux
STEP de Saacy sur Marne	5 600	Installation de stockage de déchets non dangereux

8.3 L'ENERGIE ELECTRIQUE

Consommation d'énergie électrique des installations d'une puissance supérieure ou égale à 10 kW

Liste des installations :

Station	Type de station	Consommation en kWh	Volume en m3	kWh/m3
STEP de Changis sur Marne	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	145 451	92 513	1,57
STEP de Molién	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	456	1 977	0,23
STEP de Saacy sur Marne	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	210 224	147 014	1,43
STEP & PR rue de la Marne - Citry	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	47 468	37 278	1,27
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	641 827	923 289	0,70
STEP de la Charbonnière - Sammeron	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	51 696	37 527	1,38
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	22 433	17 041	1,32
STEP de la fontaine - Pierre Levée	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	23 896	24 077	0,99
STEP du Chemin de Bourmonville - Ussy sur Marne	I Station d'épuration (Eaux Usées - Eaux Pluviales)	69 111	35 909	1,92

9 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 22 juin 2007 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

➤ Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :

- Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 22 juin 2007 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
- En tenant compte :
 - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,
 - de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
 - de valeurs réductrices (indiquées dans l'arrêté du 22 juin 2007 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
 - ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.

➤ La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1^{er} mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Délégué intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :

- les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
- le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1^{er} mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
- les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.

9.1 SYNTHÈSE DE LA CONFORMITÉ SUR L'ENSEMBLE DES STEP

Conformité générale de l'installation

Nom de la station d'épuration	Évaluation de la conformité réalisée par l'exploitant	Avis de la police de l'eau sur la conformité
STEP de Changis sur Marne	Conforme	Non Renseigné
STEP de Molien	Conforme	Non Renseigné
RhizoSTEP d'Arpentigny	Conforme	Non Renseigné
STEP du Tillet	Conforme	Non Renseigné
STEP de Saacy sur Marne	Conforme	Non Renseigné
STEP & PR rue de la Marne - Citry	Conforme	Non Renseigné
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Non Conforme	Non Renseigné
STEP de la Charbonnière - Sammeron	Conforme	Non Renseigné
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	Conforme	Non Renseigné

Observations :

Les stations de capacité inférieure à 500EH telles que Signy-Signets, Pierre Levée, Montretout, le Tillet, Arpentigny, le Molien sont soumises à une fréquence d'1 bilan tous les 2 ans.

9.2 L'AUTOSURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'ÉPURATION

9.2.1 Bilan annuel

9.2.1.1 Évaluation de la conformité réglementaire annuelle par paramètre (données journalières)

Installation : STEP de Changis sur Marne

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	365	365	0						
Phosphore total (en P)	4	4	0	0	0	4	0	1	Conforme
Matières en suspension	12	12	0	0	0	12	0	2	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	12	12	1	0	0	12	0	2	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	12	12	0	0	0	12	0	2	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	4	4	0	0	0	4	0	1	Conforme
Azote global (N.GL.)	4	4	0	0	0	4	0	1	Conforme

Sur l'année 2012, les 12 bilans d'autosurveillance, dont 4 complets, ont été réalisés conformément à la réglementation en vigueur. Les charges polluantes sont relativement stables en cours d'année. Seul le bilan du 22/08 présente des charges élevées notamment en DCO. Lors de ce bilan, le temps était

sec et c'était encore la période des vacances scolaires d'été (moins d'usagers en théorie). Il peut donc s'agir soit d'un mauvais positionnement du tuyau d'aspiration du préleveur amont (aspiration des dépôts) ce qui peut ponctuellement concentrer l'échantillon, soit d'un dépotage sauvage sur le réseau de collecte. A noter que le rapport DCO/DBO est de 3,4 ce qui est plutôt caractéristique d'une eau de type industrielle (>2,5) et non 100% domestique.

Le fonctionnement de la station d'épuration est excellent. Le rejet est conforme à son arrêté préfectoral et à l'arrêté du 22 juin 2007.

L'analyse des résultats d'autosurveillance révèle un seul dépassement de la concentration en MES sur le bilan du 22/08 (36 mg/L pour une norme à 30 mg/L). Il ne s'agit pas d'une non-conformité puisque le rendement est largement respecté (97 % pour une norme à 93%). Ce dépassement peut être expliqué par l'à-coup de charges polluantes mesurées en entrée.

A noter aussi une valeur proche de la norme de rejet pour le paramètre azote global (NGL = NTK, nitrates et nitrites) lors du bilan du 10/01. Aucun dysfonctionnement du système d'aération n'a été observé ce jour là. A noter que les périodes de froid sont défavorables au traitement biologique (activité bactérienne ralentie) et peuvent limiter le traitement de l'azote.

Installation : STEP de Molien

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	1	1	0						
Phosphore total (en P)	1	1	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme

La charge hydraulique a été calculée à partir des temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage en amont de la station, ce qui est fortement imprécis (désamorçage des pompes, blocage des poires). La charge polluante organique estimée en 2012 est de 35 % et est équivalente à celle de 2010.

En 2011, le volume des bâchées a été limité et la fréquence de nettoyage du décolloïdeur a été augmentée afin de faciliter l'infiltration des eaux sur les massifs filtrants.

Les résultats du bilan d'autosurveillance réalisé en 2012 révèlent une qualité d'eau satisfaisante en sortie de station et conforme à la réglementation en vigueur.

Installation : RhizoSTEP d'Arpentigny

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	1	1	0						
Phosphore total (en P)	1	1	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	1	1	1	0	0	1	0	0	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	1	1	1	0	0	1	0	0	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	1	1	1	0	0	1	0	0	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	1	1	1	0	0	1	0	0	Conforme

La charge hydraulique a été calculée à partir des temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage, en amont de la station, ce qui est fortement imprécis. La charge hydraulique reçue est estimée à 43 % en 2012. La charge polluante organique mesurée en entrée de station est anormalement très élevée (498%) et n'est pas représentative de la charge réelle. Le préleveur portable a été installé dans le poste en tête de station mais la crépine d'aspiration était probablement mal positionnée (soit trop en profondeur, soit trop en surface).

Les analyses du bilan d'autosurveillance respectent toutefois les normes en vigueur. Les analyses terrain hebdomadaires révèlent aussi une qualité d'eau satisfaisante en sortie en adéquation avec le système de traitement en place. A noter la sensibilité du système aux faibles températures, comme la station du Tillet.

Installation : STEP du Tillet

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	1	1	1						
Phosphore total (en P)	1	1	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	1	1	0	0	0	1	0	0	Conforme

La charge hydraulique a été calculée à partir des temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage, en amont de la station, ce qui n'est pas précis. Elle est estimée à 65 %, soit un peu plus de 10 % supplémentaire par rapport aux années précédentes. A contrario, la charge polluante calculée en 2012 est stable autour de 40 %.

Les résultats du bilan d'autosurveillance réalisé en 2012 révèlent une qualité d'eau satisfaisante sur les paramètres particulière et organique et moyenne sur les paramètres azotés.

Les analyses terrain montrent que le traitement n'est pas optimal sur le paramètre azoté tout au long de l'année. On constate qu'il s'améliore avec l'augmentation des températures car l'activité bactérienne est plus importante lors des périodes estivales.

Installation : STEP de Saacy sur Marne

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réductibles	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	365	365	0						
Phosphore total (en P)	4	4	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	12	12	0	0	0	12	0	2	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	12	12	0	0	0	12	0	2	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	12	12	0	0	0	12	0	2	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	4	4	0	0	0	4	0	1	Conforme

Sur l'année 2012, les 12 bilans d'autosurveillance, dont 4 complets, ont été réalisés conformément à la réglementation en vigueur. Les charges polluantes sont assez variables selon les mois de l'année mais ne dépassent jamais les capacités nominales de la station.

A noter que le préleveur amont a été déplacé fin mai 2012 suite à la recommandation de l'Agence de l'Eau (expertise technique 2011). Les résultats des bilans d'autosurveillance réalisés à partir de juin ne révèlent pas de différence notable avec les résultats précédents.

Le fonctionnement de la station d'épuration est excellent. Le rejet est conforme à son arrêté préfectoral et à l'arrêté du 22 juin 2007.

L'analyse des résultats d'autosurveillance ne révèle aucun dépassement pour les paramètres physico-chimiques recherchés.

Une concentration proche de la norme de rejet a été observée pour le paramètre phosphore total lors du bilan du 21/03 : concentration de 2 mg/L pour une norme à 2 mg/L. Le rendement minimal de 80 % a toutefois été atteint (85 %). Cette valeur limite fait suite à un désamorçage des pompes d'injection de chlorure ferrique.

Il est à noter que la charge sortante du système pour le paramètre MES (= Matières En Suspension) varie sensiblement en fonction du taux de boues dans le bassin d'aération. Quand celui-ci est élevé (silo plein), le voile de boues dans le clarificateur est aussi élevé et peut entraîner des départs ponctuels de matières. La gestion des boues est donc primordiale pour maintenir un taux correct dans les ouvrages.

Installation : STEP & PR rue de la Marne - Citry

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	2	2	0						
Phosphore total (en P)	2	2	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme

Le programme d'analyses prévu en 2012 a été réalisé dans sa totalité, soit 2 analyses par an.

Au vu des résultats des bilans d'autosurveillance, le fonctionnement de la station d'épuration est satisfaisant malgré l'ancienneté du process. Le rejet est conforme à son arrêté préfectoral et à l'arrêté du 22 juin 2007.

A noter que le bilan réalisé le 20/12/2012 révèle une charge organique inférieure à la moyenne. Cette baisse de charge est liée à un phénomène de dilution des effluents par des eaux claires. En effet, le volume entrant sur la station a été doublé suite aux précipitations qui ont eu lieu entre le 19 et le 20/12 (4,2 mm), soit une charge hydraulique de 90 %.

La charge hydraulique moyenne 2012 est stable par rapport aux années précédentes (> 50 %) mais n'est pas cohérente avec le volume d'eau potable assujéti à l'assainissement, révélant un apport d'eaux claires significatif. La charge organique se maintient à environ 30 % et est représentative du nombre de raccordés.

A noter que cette station est sensible à des pertes de boues ponctuelles suite à des à-coups hydrauliques ou des pics de charges polluantes. Ce phénomène a notamment été observé en juillet 2012 : la teneur en boue dans le bassin d'aération a chuté brutalement (< 2 g/L) puis est remontée progressivement jusqu'à atteindre des valeurs satisfaisantes en août (5 g/L).

Installation : STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	365	365	2						
Phosphore total (en P)	12	12	2	0	0	12	0	2	Conforme
Matières en suspension	24	24	1	0	1	22	1	3	Non Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	24	24	0	0	0	24	0	3	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	12	12	0	0	0	12	0	2	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	12	12	0	0	0	0	0	0	-
Azote global (N.G.L.)	12	12	0	0	0	10	2	2	Conforme

Sur l'année 2012, les 24 bilans d'autosurveillance, dont 12 complets, ont été réalisés conformément à la réglementation en vigueur. Les charges polluantes fluctuent significativement selon les périodes de l'année. On observe notamment une légère baisse des charges en période estivale. Les capacités nominales de la station sont presque atteintes voire dépassées ponctuellement pour les paramètres phosphore total et matières en suspension. La station fonctionne donc presque toute l'année à pleine charge et n'est pas apte à recevoir un flux de pollution supplémentaire.

A noter que le bilan réalisé du lundi 9 au mardi 10/01 révèle une forte charge en phosphore total ainsi qu'en azote global et pollution carbonée (DBO5). Des déversements d'effluents plus chargés directement dans le réseau de collecte peuvent être à l'origine de pics de charge en entrée de station.

Installation : STEP de la Charbonnière - Sammeron

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhibitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	2	2	0						
Phosphore total (en P)	2	2	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme

Le programme d'analyses prévu en 2012 a été réalisé dans sa totalité, soit 2 analyses par an.

Au vu des résultats des bilans d'autosurveillance, le fonctionnement de la station d'épuration est satisfaisant malgré l'ancienneté du process. Le rejet est conforme à son arrêté préfectoral et à l'arrêté du 22 juin 2007.

A noter que le bilan réalisé du 7 au 8/11 révèle un dépassement des concentrations limites pour les paramètres MES (> 30 mg/L) et DCO (> 90 mg/L). Cependant les rendements épuratoires minimum ont été respectés (respectivement > 50 % et > 60 %). Il ne s'agit donc pas de non-conformité.

La charge hydraulique est stable depuis 2010 (> 55 %) et est cohérente avec le volume d'eau potable assujéti à l'assainissement. La charge organique calculée en 2012 est de 33% seulement, ce qui est 2 fois moins élevé que la valeur estimée en 2011. Cette valeur n'est pas représentative de la charge réelle du fait du faible nombre de bilans réalisés. De telles variations de charges polluantes d'une année à l'autre peuvent s'expliquer soit par un mauvais positionnement du tuyau d'aspiration du préleveur portable mis en place (aspiration de dépôts) soit par la présence d'eaux claires qui dilue l'échantillon. En moyennant sur 3 ans, la charge organique est estimée à 55 % ce qui reste cohérent avec le nombre de raccordés.

A signaler qu'en février 2012, la période de froid a déstabilisé fortement la station notamment en bloquant plusieurs fois le système d'aération (pris en glace) et en générant des pertes de boue. Le traitement de l'azote n'est pas optimal tout au long de l'année et varie en fonction des conditions météoriques et de la qualité de la boue du système. Enfin, la station de Sammeron est sensible à des pertes de boues ponctuelles notamment lors de forts à-coups hydrauliques.

Installation : STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne

Paramètre	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Respect des contraintes journalières					Conclusion sur les contraintes journalières
				Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhabilitées	Nombre de mesures conformes	Nombre de mesures non conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	
Volume journalier	2	2	0						
Phosphore total (en P)	2	2	0	0	0	0	0	0	-
Matières en suspension	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	2	2	0	0	0	2	0	0	Conforme

Le programme d'analyses prévu en 2012 a été réalisé dans sa totalité, soit 2 analyses par an.

Au vu des résultats des bilans d'autosurveillance, le fonctionnement de la station d'épuration est satisfaisant malgré l'ancienneté du process. Le rejet est conforme à son arrêté préfectoral et à l'arrêté du 22 juin 2007.

La charge hydraulique est stable depuis 2010 (53 %) et est cohérente avec le volume d'eau potable assujéti à l'assainissement. A contrario, la charge organique calculée en 2012 a diminué d'environ 10 % par rapport à celle estimée en 2011. Cette valeur n'est pas représentative de la charge réelle du fait du faible nombre de bilans réalisés. De telles variations de charge organique d'une année à l'autre peuvent s'expliquer soit par un mauvais positionnement du tuyau d'aspiration du préleveur portable mis en place (aspiration de dépôts) soit par la présence d'eaux claires qui dilue l'échantillon. En moyennant sur 3 ans, la charge organique est estimée à 50 % ce qui reste cohérent avec le nombre de raccordés.

Il est à noter aussi la présence ponctuelle de flottants en sortie de station malgré un entretien régulier. La station est assez sensible aux à-coups hydrauliques, ce qui peut accentuer ce phénomène.

9.2.1.2 Evaluation de la conformité réglementaire annuelle par paramètre (données annuelles)

Installation : STEP de Changis sur Marne

Paramètre	Respect des contraintes annuelles						Conclusion sur les contraintes annuelles
	Concentration réglementaire moyenne annuelle calculée	Concentration maximum	Unité	Relation entre concentration et rendement	Rendement réglementaire moyen annuel calculé en %	Rendement minimum en %	
Azote global (N.G.L.)	4.7	15	mg/l	OU	95.5%	75%	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	4.3	10	mg/l	OU	95.9%	80%	Conforme
Phosphore total (en P)	0.8	2	mg/l	OU	92.8%	85%	Conforme

9.2.1.3 Conclusion générale annuelle par paramètre

Installation : STEP de Changis sur Marne

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Phosphore total (en P)	Conforme
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme
Azote global (N.G.L.)	Conforme

Installation : STEP de Molien

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

Installation : RhizoSTEP d'Arpentigny

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

Installation : STEP du Tillet

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

Installation : STEP de Saacy sur Marne

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

Installation : STEP & PR rue de la Marne - Citry

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

Installation : STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Phosphore total (en P)	Conforme
Matières en suspension	Non Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote global (N.GL.)	Conforme

Installation : STEP de la Charbonnière - Sammeron

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

Installation : STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne

Paramètre	Conformité générale annuelle par paramètre
Matières en suspension	Conforme
Demande Chimique en Oxygène (D.C.O.)	Conforme
Demande Biochimique en oxygène en 5 jours (D.B.O.5)	Conforme
Azote Kjeldhal (en N)	Conforme

9.2.1.4 Détails des non conformités journalières par STEP

Installation : STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts

Paramètre	Date du bilan	Sortie station							Conclusion journalière par paramètre
		Concentration				Rendement			
		Concentration réglementaire calculée	Concentration maximum	Concentration réhibitoire	Unité	Relation entre concentration et rendement	Rendement réglementaire calculé en %	Rendement minimum en %	
Matières en suspension	20/02/2012	43.0	30.0	85.0	mg/l	OU	85.9%	90.0%	Non Conforme
Matières en suspension	23/02/2012	152.0	30.0	85.0	mg/l	OU	63.8%	90.0%	Réhibitoire
Azote global (N.G.L.)	11/11/2012	27.8	15.0	-	mg/l	OU	65.6%	70.0%	Non Conforme
Azote global (N.G.L.)	12/12/2012	25.0	15.0	-	mg/l	OU	64.7%	70.0%	Non Conforme

Au vu des résultats, il est à noter plusieurs dépassements :

- ▶ Paramètre MES : les 2 bilans réalisés en février présentent des dépassements de la norme de rejet en terme de concentration (norme à 30 mg/L et valeur réhibitoire à 85 mg/L) et les rendements épuratoires n'atteignent pas la valeur minimale de 90%. Il s'agit réglementairement de 2 non-conformités. Cependant, ces 2 bilans ont été réalisés à la suite de nombreux dysfonctionnements des ouvrages liés aux conditions météoriques. En effet, le gel et le froid persistant pendant plusieurs jours ont endommagé ou bloqué de nombreux équipements électromécaniques (pont suceur notamment), empêchant le fonctionnement correct de la filière eau et de la filière boue. Ces dysfonctionnements et ces non-conformités ont fait l'objet de plusieurs communications (9 et 17/02 ; 5 et 15/03).
- ▶ Paramètre DCO : lors du bilan du 23/02, la norme de rejet fixée à 90 mg/L a été dépassée. Le rendement épuratoire a toutefois été respecté (> 75%). Il ne s'agit donc pas d'une non-conformité. La raison de ce dépassement est la même que celle évoquée pour le paramètre MES.
- ▶ Paramètre NGL : 2 dépassements de la norme de rejet en termes de concentration (15 mg/L) ont été observés en fin d'année. Dans les 2 cas, le rendement épuratoire minimum de 70 % n'a pas été atteint. Cependant, en moyenne annuelle, les normes de rejet sont respectées : 10,3 mg/L et 85,6 %. Ces dépassements sont liés à la présence d'ammonium (NH₄⁺) en sortie suite à une déficience d'aération dans le bassin. Ces non-conformités ont fait l'objet d'une communication le 04/01/2013.



9.3 SUIVI SPECIFIQUE DES PARAMETRES

9.3.1 Qualité milieu récepteur STEP Saacy

Le rejet de la station se fait dans la Marne.

La mesure moyenne des concentrations de l'effluent traité et rejeté par la station sur l'année (données autosurveillance) a été comparée aux valeurs de la station de mesure située à La Ferté sous Jouarre. Les données brutes ont été récoltées sur le site Internet de la DRIEE. Il s'agit des moyennes annuelles des dernières données disponibles (2011).

Le point de mesure de référence, codifié 03109000, est le plus proche du point de rejet de la station d'épuration de Saâcy-sur-Marne.

D'après la synthèse des données DCE, la rivière est classée en bon état écologique et bon état chimique.

Concentrations mesurées (rejet et milieu naturel).

Des mesures ponctuelles de la qualité de l'eau de la Marne ont été effectuées en amont et en aval du rejet de la station d'épuration.

DATE	AMONT DU REJET			AVAL DU REJET		
	DCO mg/l	DBO mg/l	NH4 mg/l	DCO mg/l	DBO mg/l	NH4 mg/l
2009	30	5	2	30	5	2
2010	30	5	1	31,5	5	1
2011	<10	1	0,53	<10	0,9	0,54
<i>12/07/2012</i>	8,3	0,5	0,1	11	0,5	0,08
<i>01/10/2012</i>	30	3	0,78	9	3,0	1,00
2012	19,2	1,8	0,4	10,1	1,8	0,54

Les résultats montrent que l'installation ne semble pas générer un impact significatif sur le milieu naturel.

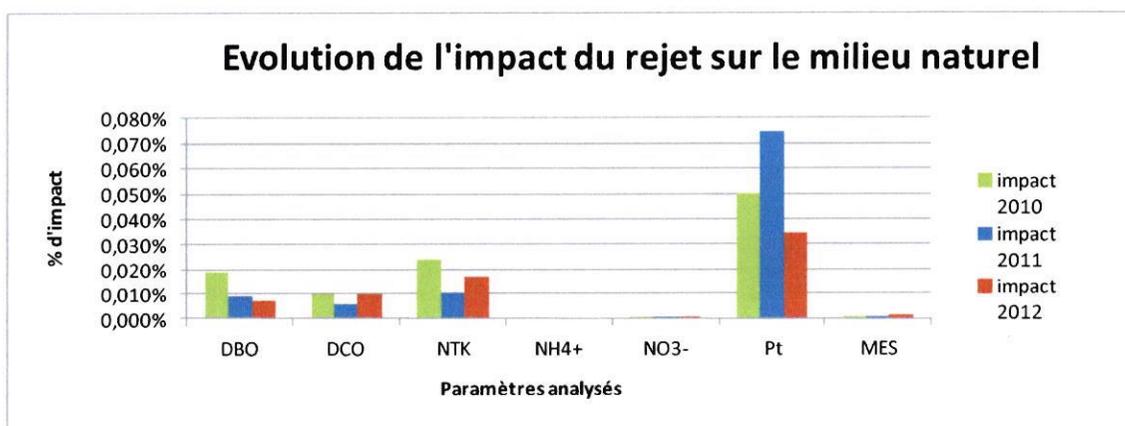
Impact sur le milieu naturel (en terme de charge polluante).

Le tableau suivant compare, en termes de charge, la contribution du rejet de la station d'épuration sur le milieu naturel

Pollution Recherche	Eléments Recherchés	Moyen rejet station - 2012 (kg/jour)	Données AESN	Marne - Charge transitée / jour*	impact 2012	impact 2011	impact 2010
			Qualité Milieu (mg/L)				
POLLUTION ORGANIQUE	DBO	1,2	1,9	16 416	0,007%	0,009%	0,019%
	DCO	11,7	13,58	117 331	0,010%	0,006%	0,010%
POLLUTION AZOTEE	NTK	1,6	1,08	9 331	0,017%	0,010%	0,024%
	NH ₄ ⁺		0,16	1 382	-	-	-
	NO ₃ ⁻	1,86	23,2	200 448	0,001%	0,001%	0,001%
POLLUTION PHOSPHOREE	Pt	0,3	0,1	864	0,035%	0,075%	0,050%
MATIERES EN SUSPENSION	MES	3	23,87	206 237	0,001%	0,001%	0,001%

* valeurs de débit moyennes retenues

Marne : 100 m³/s
STEP : 4,3 l/s



Le tableau et le graphique nous confirment que le rejet de la station a peu d'impact sur la qualité du cours d'eau.

Au niveau de la Marne, cet impact est pondéré, compte-tenu du débit important du cours d'eau. L'effet de dilution est extrêmement important, environ d'un facteur 27 000.

9.3.2 Qualité milieu récepteur STEP 7 Sorts

Le rejet de la station se fait dans la Marne.

La mesure moyenne des concentrations de l'effluent traité et rejeté par la station sur l'année (données autosurveillance) a été comparée aux valeurs de la station de mesure située à La Ferté sous Jouarre. Les données brutes ont été récoltées sur le site Internet de la DRIEE. Il s'agit des moyennes annuelles des dernières données disponibles (2011).

Le point de mesure référence, codifié 03109000, est le plus proche du point de rejet de la station d'épuration de Sept Sorts.

D'après la synthèse des données DCE, la rivière est classée en bon état écologique et bon état chimique.

Concentrations mesurées (rejet et milieu naturel).

Des mesures ponctuelles de la qualité de l'eau de la Marne ont été effectuées en amont et en aval du rejet de la station d'épuration.

DATE	AMONT DU REJET			AVAL DU REJET		
	DCO mg/l	DBO mg/l	NH4 mg/l	DCO mg/l	DBO mg/l	NH4 mg/l
2009	30	5,5	1,75	30	5	1,75
2010	31,8	5	1	38,5	5	1
2011	15	4,4	3,5	18	2,3	0,61
23/02/2012	30	3	0,78	30	3	0,78
10/05/2012	30	3	0,78	30	3	0,80
27/09/2012	18	3	2,9	16	3	3,7
2012	24	3	1,84	23	3	2,25

Les résultats montrent que l'installation ne semble pas générer un impact sur le milieu naturel.

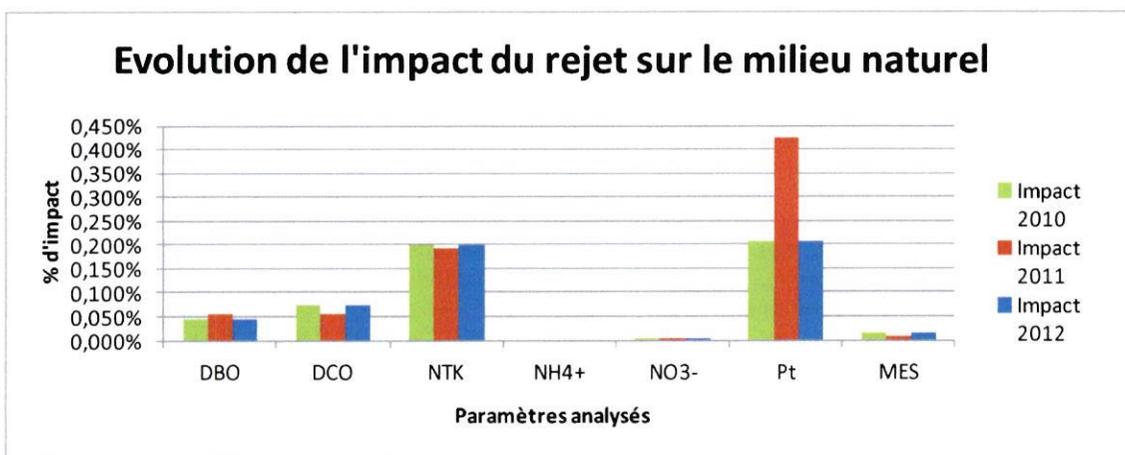
Impact sur le milieu naturel (en terme de charge polluante).

Le tableau suivant compare, en terme de charge, la contribution du rejet de la station d'épuration sur le milieu naturel.

POLLUTION RECHERCHEE	ELEMENTS RECHERCHEES	Moyen rejet station - 2012 (kg/jour)	Données AESN Qualité Milieu	Marne - Charge transitée / jour*	Impact 2012	Impact 2011	Impact 2010
			(mg/L)	(kg /jour)			
POLLUTION ORGANIQUE	DBO	7,3	1,9	16 416	0,044%	0,06%	0,044%
	DCO	88,3	13,58	117 331	0,075%	0,06%	0,075%
POLLUTION AZOTEE	NTK	18,5	1,08	9 331	0,198%	0,19%	0,198%
	NH ₄ ⁺		0,16	1 382	-	-	-
	NO ₃ ⁻	5,8	23,2	200 448	0,003%	0,00%	0,003%
POLLUTION PHOSPHOREE	Pt	1,8	0,1	864	0,208%	0,42%	0,208%
MATIERES EN SUSPENSION	MES	33	23,87	206 237	0,016%	0,01%	0,016%

*valeurs de débit moyenne retenue

Marne : 100 m³/s
STEP : 27,06 l/s



Le tableau et le graphique confirment que le rejet de la station a peu d'impact sur la qualité du cours d'eau.

Au niveau de la Marne, cet impact est pondéré, compte-tenu du débit important du cours d'eau. L'effet de dilution est extrêmement important, environ d'un facteur 4300.

A noter que le traitement des effluents est toujours dépendant du fonctionnement de la centrifugeuse. Un dysfonctionnement de la filière de déshydratation d'une durée de plusieurs jours impacte la qualité des effluents en sortie de station et ponctuellement des départs de boues surviennent. Les à-coups hydrauliques sont aussi responsables de départs de boues.

10 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

10.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

Stations et ouvrages - La maintenance des équipements

Synthèse des interventions

	Entretien
Curatif	121
Préventif	28
Total	149

Interventions en activité d'entretien

Au cours de l'année 2012, 149 opérations d'entretiens de niveau 2 ont été réalisées sur les équipements.

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans le tableau qui suit.

Voici la liste des opérations d'entretien :

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention
Dégrilleur Rue de Comporte - Jouarre	Armoire de commande	21/02/2012	Curatif
PR avant station au Tillet - Reuil	Télétransmission	29/02/2012	Préventif
PR avant station au Tillet - Reuil	Télétransmission	18/05/2012	Curatif
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission DIP	30/07/2012	Préventif
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande DIP	09/02/2012	Préventif
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande DIP	08/03/2012	Curatif
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande DIP	16/07/2012	Curatif
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande DIP	08/10/2012	Curatif
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Pompe de relèvement N°1 DIP	19/01/2012	Curatif
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	armoire de commande	24/10/2012	Curatif
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	armoire de commande	08/11/2012	Curatif
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	Armoire de commande	12/07/2012	Curatif
PR de Courcelles - Jouarre	Compteur électrique bleu	06/09/2012	Préventif
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	armoire de commande	25/01/2012	Curatif
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	07/06/2012	Curatif
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	24/09/2012	Curatif
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	29/05/2012	Préventif
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	04/06/2012	Curatif
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	09/10/2012	Curatif
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	Compteur électrique bleu	18/10/2012	Préventif
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	Poires de niveaux	27/12/2012	Curatif
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	Armoire de commande	03/02/2012	Curatif
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	Détecteurs de niveau (4)	14/09/2012	Préventif

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	24/02/2012	Curatif
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	07/05/2012	Curatif
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	06/08/2012	Curatif
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	31/12/2012	Curatif
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	25/05/2012	Curatif
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	Armoire de commande	11/10/2012	Curatif
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	Armoire de commande	12/10/2012	Curatif
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	Télétransmission	18/01/2012	Curatif
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	Télétransmission	13/12/2012	Curatif
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	Tuyauterie	10/10/2012	Curatif
PR rue de Metz - Sammeron	Télétransmission	18/05/2012	Curatif
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	Armoire de commande	04/04/2012	Curatif
PR rue des jardinets - Luzancy	Module de traitement H2S	18/12/2012	Curatif
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission	02/02/2012	Curatif
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission	27/07/2012	Curatif
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	Compresseur traitement H2S	09/02/2012	Préventif
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	Compresseur traitement H2S	14/08/2012	Curatif
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	Télétransmission	12/01/2012	Curatif
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	02/04/2012	Curatif
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	Tuyauterie	27/11/2012	Curatif
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	14/08/2012	Curatif
PR rue du torchon Romeny - Jouarre	Armoire de commande	05/10/2012	Curatif
PR rue du torchon Romeny - Jouarre	Moteur pompe de relèvement partie haute n°1	02/05/2012	Curatif
PR rue du torchon Romeny - Jouarre	Télétransmission	24/01/2012	Curatif
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission	12/07/2012	Curatif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Pompe de reprise n°1	17/02/2012	Curatif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Pompe de reprise n°1	07/03/2012	Curatif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Pompe de reprise n°2	18/05/2012	Curatif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Télétransmission	02/02/2012	Préventif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Télétransmission	15/06/2012	Préventif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Télétransmission	20/08/2012	Préventif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Télétransmission	29/08/2012	Préventif
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Télétransmission	06/09/2012	Préventif
STEP & PR rue de la Marne - Citry	Armoire de commande épuration	10/02/2012	Préventif
STEP & PR rue de la Marne - Citry	Lame déversante	23/07/2012	Curatif
STEP & PR rue de la Marne - Citry	Surpresseur d'air n°1	23/11/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Armoire de commande électrique	18/10/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Armoire de commande électrique	04/12/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Armoire de commande électrique	05/12/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Centrale de préparation polymère	31/08/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Cuve de stockage de chlorure ferrique	13/08/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Mesure redox	21/12/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Pompe d'alimentation TE	15/06/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Pompe d'alimentation TE	05/12/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Pompe doseuse de chlorure ferrique n°1	11/09/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Pompe eau industrielle	26/10/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Pompe eau industrielle	29/10/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Télesurveillance	23/05/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Télesurveillance	05/07/2012	Préventif
STEP de Changis sur Marne	Télesurveillance	30/07/2012	Curatif
STEP de Changis sur Marne	Télesurveillance	19/09/2012	Préventif
STEP de la Charbonnière - Sammeron	Armoire de commande	28/12/2012	Curatif
STEP de la Charbonnière - Sammeron	Détecteurs de niveaux (3)	22/08/2012	Curatif
STEP de la Charbonnière - Sammeron	Surpresseur N°1	19/11/2012	Curatif
STEP de la Charbonnière - Sammeron	Surpresseur N°2	19/11/2012	Curatif
STEP de la Charbonnière - Sammeron	Turbine flottante	02/04/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Agitateur N°1	13/09/2012	Préventif

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Appareillage + synoptique	10/02/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	13/01/2012	Préventif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	20/01/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	30/01/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	10/02/2012	Préventif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	20/02/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	20/02/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	22/02/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	23/02/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	30/04/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	04/07/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	23/07/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	30/07/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	14/08/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	17/08/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	05/09/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Armoire électrique	18/10/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Centrale de préparation polymères	16/04/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Compacteur à graisse	03/12/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Cpteur Elec Vert STEP Ferté sous Jouarre	19/01/2012	Préventif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Cpteur Elec Vert STEP Ferté sous Jouarre	07/09/2012	Préventif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Dévouleur silo à chaux	18/12/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Garde corps et portillon	25/09/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Groupe pont racleur décanteur	27/02/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Malaxeur boue + chaux	05/01/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Moteur	18/04/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Moteur	07/11/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Pompe doseuse de chlorure ferrique n°1	21/11/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Pompe relèvement toutes eaux	07/11/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Pompe relèvement toutes eaux	16/11/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Pont brosse N°2	03/10/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Préleveur 77650002R170 Step amont	31/07/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Support MOBITECH	03/12/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Transformateur - Tarif vert	26/06/2012	Préventif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Transformateur - Tarif vert	25/10/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Transporteur mobile	04/07/2012	Préventif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Turbine d'aération dégraisseur	17/01/2012	Curatif
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Turbine d'aération dégraisseur	31/08/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Armoire de commande	27/04/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Armoire de commande	04/05/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Armoire de commande	03/10/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Compresseur	02/03/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Télétransmission	11/12/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Turbine d'aération flottante	24/02/2012	Curatif
STEP de la fontaine - Pierre Levée	Turbine d'aération flottante	02/04/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Armoire de commande et synoptique	22/05/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Armoire de commande et synoptique	08/08/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Armoire de commande et synoptique	04/10/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Armoire de commande et synoptique	12/10/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Brosse n°1	13/12/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Brosse n°2	13/12/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Caillebotis + poutre pretreatment	13/12/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Compteur électrique vert STEP Saacy sur marne	17/10/2012	Préventif
STEP de Saacy sur Marne	Débitmètre aval	31/05/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Dégrilleur	04/01/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Moteur	24/05/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Moteur	22/08/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Pompe doseuse de chlorure ferrique n°1 + armoire	15/03/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Pompe doseuse de chlorure ferrique n°2	02/03/2012	Curatif
STEP de Saacy sur Marne	Racleur à graisse	10/02/2012	Préventif
STEP de Saacy sur Marne	Télétransmission	11/05/2012	Préventif
STEP de Saacy sur Marne	Transformateur - Tarif vert	25/09/2012	Curatif
STEP du Chemin du cimetiére - Signy Signets	Armoire de commande	30/10/2012	Curatif
STEP du Chemin du cimetiére - Signy Signets	Compteur électrique bleu	06/09/2012	Préventif

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	Surpresseur N°1	21/02/2012	Curatif
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	Surpresseur N°1	30/03/2012	Curatif
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	Surpresseur N°1	06/07/2012	Préventif
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	Surpresseur N°1	22/10/2012	Curatif
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	Surpresseur N°2	13/04/2012	Curatif

10.2 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** correspond à un engagement du Délégué à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

10.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

10.3.1 Programme de renouvellement

Ci-dessous le programme de renouvellement pour les équipements électromécaniques :

Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	Télétransmission									1 394				1 394
	Armoire de commande											4 935		4 935
	Pompe de relèvement n°1				1 380									1 380
	Pompe de relèvement n°1 - Partie hydraulique				X									0
	Pompe de relèvement n°1 - Partie Moteur				X									0
	Pompe de relèvement n°2	1 380												1 380
	Vanne vidange		1 543											
Canalisation					1 543									1 543
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement- Changis sur Marne	Armoire de commande							4 935						4 935
	Pompe de relèvement N°1				805									805
	Pompe de relèvement N°2				805									805
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	Echelle chambre de vannes				432									432
	Echelle poste				1 008									1 008
	Télétransmission									1 394				1 394
	Armoire de commande											4 935		4 935
	Pompe de relèvement N°1	1 380												1 380
	Pompe de relèvement N°2							1 380						1 380
	Vanne refoulement pompe N°1		119											119
	Vanne refoulement pompe N°2		119											119
	Clapet refoulement pompe N°1	188												188
	Clapet refoulement pompe N°2	188												188
Tuyauterie					2 058									2 058
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	Détecteurs de niveau (3)	624												624
	Armoire de commande	4 935												4 935
	Pompe de relèvement N°1	2 099												2 099
	Pompe de relèvement N°2	2 099												2 099
	Vanne N°1	119												119
	Vanne n°2	119												119
	Clapet N°1	178												178

Rapport Annuel du Délégué



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)	
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	Clapet N°2	178												178	
	Télétransmission	1 579												1 579	
	Armoire de commande	7 804												7 804	
	Comptage tarif jaune	1 849												1 849	
	Disjoncteur				1 734									1 734	
	Pompe de relèvement N°1	16 471												16 471	
	Pompe de relèvement N°2	16 471												16 471	
	Pompe de relèvement N°3	4 496												4 496	
	Pompe de relèvement N°4				2 289										2 289
STEP de Saacy sur Marne	Ballon antibellier	3 158												3 158	
	Clapet anti-retour	584												584	
STEP de Saacy sur Marne	pont brosse n°1				X									0	
	pont brosse n°1 - Brosse n°1				21 113									21 113	
	pont brosse n°1 - Moteur n°1				14 056									14 056	
	pont brosse n°2				X									0	
	pont brosse n°2 - Brosse n°2				21 113									21 113	
	pont brosse n°2 - Moteur n°2				14 056									14 056	
	Agitateur n°1				5 661									5 661	
	Compresseur	2 466												2 466	
	Télétransmission	1 579												1 579	
	Armoire de commande et synoptique	25 525												25 525	
	pompe doseuse javel	1 009												1 009	
	pompe toutes eaux n°1	1 168												1 168	
	pompe toutes eaux n°2	1 168												1 168	
	Pompe de recirculation n°1				1 380									1 380	
	Pompe de recirculation n°2	1 168												1 168	
	Pompe de recirculation n°3	1 168												1 168	
	Pompe extraction vers silo				1 411										1 411
pompe eaux industrielle	1 205													1 205	
pompe extraction camion	2 340													2 340	
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	Télétransmission	1 394												1 394	
	Armoire de commande	7 409												7 409	
	Pompe de relèvement N°1	2 558												2 558	
	Pompe de relèvement N°2						4 114							4 114	
	Pompe de relèvement N°3	4 114												4 114	
	Pompe de relèvement N°4									X				0	
	Pompe de relèvement N°4 - Moteur Pompe N°4									1 002				1 002	
	Pompe de relèvement N°4 - Partie Hydraulique Pompe N°4									1 002				1 002	
	Vanne N°1				268										268
	Vanne N°2				268										268
	Vanne N°3				378										378
Vanne N°4				378										378	
Ballon anti-bélier n°2	7 125												7 125		
Ballon anti-bélier n°1												6 416	6 416		
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	Armoire de commande	4 935												4 935	
	Pompe de relèvement N°1	1 380												1 380	
	Pompe de relèvement N°2	1 380												1 380	
	STATION FLYGT 1250E 2.5M												3 129	3 129	
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	Détecteurs de niveau (4)				618									618	
	Télétransmission									1 394				1 394	
	Armoire de commande												5 895	5 895	
	Pompe de relèvement N°1						1 646							1 646	
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	Pompe de relèvement N°2						1 646							1 646	
	Armoire de commande	4 935												4 935	
	Pompe de relèvement N°1	2 558												2 558	
	Pompe de relèvement N°2	2 558												2 558	
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	Ballon anti-bélier	4 158												4 158	
	Armoire de commande				4 935									4 935	
	Pompe de relèvement N°1	1 278												1 278	

Rapport Annuel du Délégué



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
	Pompe de relèvement N°2	1 278												1 278
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission									1 394				1 394
	Armoire de commande				4 935									4 935
	Pompe de relèvement N°1	1 380												1 380
	Pompe de relèvement N°2	1 380												1 380
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	Armoire de commande	5 725												5 725
	Pompe de relèvement N°1				5 491									5 491
	Pompe de relèvement N°2				5 491									5 491
	Pompe de relèvement N°2 - partie hydraulique					X								0
	Pompe de relèvement N°2 - partie moteur					X								0
	Pompe de relèvement N°3	6 491												6 491
	Ballon anti-bélier	4 158												4 158
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	Armoire de commande			4 935										4 935
	Pompe de relèvement N°1	2 558												2 558
	Pompe de relèvement N°2	2 558												2 558
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	Armoire de commande		4 935											4 935
	Pompe de relèvement N°1	1 768												1 768
	Pompe de relèvement N°2	1 768												1 768
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	Vanne N°1												125	125
	Vanne N°2												125	125
	Clapet N°1									125				125
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	Télétransmission	1 394												1 394
	Armoire de commande			4 935										4 935
	Pompe de relèvement N°1			2 730										2 730
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	Armoire de commande				4 935									4 935
	Pompe de relèvement N°1	1 278												1 278
	Pompe de relèvement N°2	X												0
	Pompe de relèvement N°2 - Moteur Pompe N°2	639												639
	Pompe de relèvement N°2 - Partie Hydraulique Pompe N°2	639												639
STEP Pierre et Marie Curie - Saint Jean les deux Jumeaux (ancienne)	Serrurerie	9 055												9 055
	Armoire de commande	8 019												8 019
	Pompe de relèvement N°1						X							0
	Pompe de relèvement N°1 - partie hydraulique	634												634
	Pompe de relèvement N°1 - partie moteur	746												746
	Pompe de relèvement N°2	1 380												1 380
	Pompe de recirculation N°1	1 951												1 951
	Pompe de recirculation N°2											1 621		1 621
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission									1 394				1 394
	Armoire de commande					4 935								4 935
	Pompe de relèvement N°1					2 558								2 558
	Pompe de relèvement N°2		2 446											2 446
	Panier de dégrillage	1 565												1 565
STEP & PR rue de la Mame - Citry	Turbine d'aération		X											0
	Turbine d'aération - Motoréducteur		2 539											2 539
	Turbine d'aération - TMI AVL275F 7,5KW 11KG D'O2/H		9 516											9 516
	Télétransmission PR									1 579				1 579
	Armoire de commande épuration	7 776												7 776
	Armoire de commande relevage	4 935												4 935
	Pompe de relèvement N°1	1 865												1 865
	Pompe de relèvement N°1 - partie hydraulique	X												0
	Pompe de relèvement N°1 - partie moteur	X												0
	Pompe de relèvement N°2							3 381						3 381
	Robinetterie épuration	4 765												4 765
	Tuyauterie épuration	4 765												4 765

Rapport Annuel du Déléguataire



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)	
	Tuyauterie insufflation air			4 116										4 116	
	Serrurerie				2 540									2 540	
	Télétransmission									1 394				1 394	
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	Armoire de commande											4 998		4 998	
	Pompe de relèvement N°1	3 088												3 088	
	Pompe de relèvement N°2	3 088												3 088	
	Télétransmission									1 394				1 394	
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	Armoire de commande				5 969									5 969	
	Pompe de relèvement N°1		2 619											2 619	
	Pompe de relèvement N°2		2 619											2 619	
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	Télétransmission									1 394				1 394	
	Armoire de commande		4 935											4 935	
	Pompe de relèvement N°2						X							0	
	Pompe de relèvement N°2 - partie hydraulique					2 510								2 510	
	Pompe de relèvement N°2 - partie moteur					576								576	
	Pompe de relèvement N°1											3 086		3 086	
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	Turbine d'aération dégraisseur												3 645	3 645	
	Agitateur N°1						2 470							2 470	
	Agitateur n°2						2 470							2 470	
	Surpresseur d'air	1 014												1 014	
	Préleveur aval 77650002R171					5 400								5 400	
	Préleveur 77650002R170 Step amont					5 400								5 400	
	Moteur centrifugeuse											5 567		5 567	
	Armoire de commande traitement boue								10 666					10 666	
	Armoire électrique relevage et pretraitement								3 088					3 088	
	Pompe doseuse de chlore					1 200								1 200	
	Vis transport boue deshydratée												X	0	
	Vis transport boue deshydratée - chassis												1 294	1 294	
	Vis transport boue deshydratée - moteur												1 294	1 294	
	Vis transport boue deshydratée - réducteur												1 336	1 336	
	Vis transport boue deshydratée - vis sans fin												2 189	2 189	
	Pompe évacuation des boues										3 689			3 689	
	Pompe relèvement toutes eaux							2 913						2 913	
	Pompe de relevage N°1					1 768								1 768	
	Pompe de recirculation N°2					2 216								2 216	
	Pompe de relevage N°2						1 768							1 768	
	Pompe de recirculation N°1		2 216											2 216	
	Pompe à Boue PCM									7 818				7 818	
	Groupe dégrilleur					X									0
	Groupe dégrilleur - Dégrilleur					14 919									14 919
	Groupe dégrilleur - Motoréducteur					3 086									3 086
	Centrifugeuse												96 050		96 050
	Pont racleur dégraisseur	X													0
	Pont racleur dégraisseur - Moteur		2 151												2 151
	Pont racleur dégraisseur - Pont racleur dégraisseur		5 078												5 078
	Pont racleur dégraisseur - Pont racleur dégraisseur		7 617												7 617
	Pont racleur dégraisseur - Réducteur		1 440												1 440
	Tuyauterie eaux de lavages centrifugeuse												3 934		3 934
STEP Rue du bac - Changis sur Marne (ancienne)	Armoire de commande	8 019												8 019	
	Pompe de relèvement N°3	1 041												1 041	
	Tuyauterie	4 010												4 010	
	Armoire de commande	4 935												4 935	

Rapport Annuel du Déléguataire



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
	Pompe de relèvement N°1	2 004												2 004
	Pompe de relèvement N°2					2 004								2 004
	Télétransmission									1 394				1 394
	Armoire de commande						7 550							7 550
	Pompe de relèvement partie basse N°1	2 289												2 289
	Pompe de relèvement partie basse N°1 - partie hydraulique	X												0
	Pompe de relèvement partie basse N°1 - partie moteur	X												0
	Pompe de relèvement partie basse	2 289												2 289
	Pompe de relèvement partie haute N°2		2 558											2 558
	Armoire de commande						4 935							4 935
	Pompe de relèvement N°1			2 099										2 099
	Pompe de relèvement N°2	2 099												2 099
	Clapet refoulement pompe N°1			234										234
	Clapet refoulement pompe N°2			234										234
	Télétransmission									1 394				1 394
	Armoire de commande	4 935												4 935
	Pompe de relèvement N°1												3 083	3 083
	Turbine flottante	X												0
	Turbine flottante - Moteur	2 599												2 599
	Turbine flottante - Turbine	9 789												9 789
	Surpresseur N°1	8 930												8 930
	Surpresseur N°2	8 930												8 930
	Télétransmission									1 579				1 579
	Armoire de commande					5 739								5 739
	Pompe de relèvement N°1	2 199												2 199
	Pompe de relèvement N°2		2 019											2 019
	Armoire de commande			4 935										4 935
	Pompe de relèvement N°1	1 768												1 768
	Pompe de relèvement N°2	1 768												1 768
	Vanne pompe n°1	832												832
	Vanne pompe n°2	832												832
	Armoire de commande									1 646				1 646
	Armoire de commande	4 935												4 935
	Pompe de relèvement n°2	2 558												2 558
	Pompe de relèvement N°1	2 558												2 558
	Turbine sur flotteur	7 550							703					7 550
	Compresseur													703
	Déversoir flottant		5 763											5 763
	Clôture	9 900												9 900
	Armoire de commande	6 096												6 096
	Robinetterie	2 156												2 156
	Tuyauterie	2 689												2 689
	Télétransmission					1 394								1 394
	Armoire de commande											4 935		4 935
	pompe de relèvement N°1	1 679												1 679
	pompe de relèvement N°2	1 679												1 679
	robinetterie	2 098												2 098
	tuyauterie	2 098												2 098
	Serrurerie	4 734												4 734
	Télétransmission									1 579				1 579
	Armoire de commande					8 873								8 873
	Tuyauterie	2 593												2 593
	Clôture	7 409												7 409
	Armoire de commande	6 714												6 714
	Pompe de relèvement N°1	1 679												1 679
	Pompe de relèvement N°2	1 679												1 679
	Robinetterie	2 058												2 058
	Tuyauterie extraction	2 058												2 058
	serrurerie	1 646												1 646
	armoire de commande	5 685												5 685
	Pompe de relèvement N°1	1 679												1 679

Rapport Annuel du Déléguataire



Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
	Pompe de relèvement N°2	1 679												1 679
	Turbine	X												0
	Turbine - Moteur électrique [ME]	4 322												4 322
	Turbine - Turbine	7 728												7 728
	Surpresseur N°2	4 586												4 586
	Ciôture	5 933												5 933
	Echelle puits de relèvement	563												563
	Pompe de relèvement N°1		2 093											2 093
	Pompe de relèvement N°2						2 583							2 583
	Tuyauterie	3 811												3 811
	Télétransmission	1 394												1 394
PR rue des jardinets - Luzancy	Pompe de relèvement n°1			1 768										1 768
	Ballon anti-béllier						1 894							1 894
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	armoire de commande	1 188												1 188
	Pompe de relèvement	1 480												1 480
	Télétransmission			1 394										1 394
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	Pompe de relèvement N°1					1 380								1 380
	Pompe de relèvement N°2					1 380								1 380
	Panier dégrillage			1 630										1 630
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	Pompe de relèvement N°1					805								805
	Pompe de relèvement N°2					805								805
	armoire de commande	4 935												4 935
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	Pompe de relèvement N°1	2 328												2 328
	Pompe de relèvement N°2	2 328												2 328
	vanne n°2		188											188
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	Télétransmission						1 394							1 394
	clapet n°1					234								234
	clapet n°2					234								234
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	Détecteurs de niveaux cuve (3)							250						250
	Détecteurs de niveaux cuve (3)							250						250
	Détecteurs de niveaux inondation (2)							250						250
	Télétransmission							1 438						1 438
	Pompe de reprise n°1									2 625				2 625
	Pompe de reprise n°2									2 625				2 625
	Pompe de reprise n°2 - Moteur									X				0
	Pompe de reprise n°2 - Partie hydraulique									X				0
	Total	451 111	44 011	31 801	151 520	41 923	33 615	11 207	22 952	31 391		126 027	32 465	978023

Les montants indiqués sont les Montants Initiaux Contractuels non actualisés aux conditions de vente du contrat.

En vert sur fond coloré : renouvellement réalisé

En rouge et barré : équipement abandonné sans renouvellement

En bleu et italique : renouvellement en retard

En noir : Equipement non renouvelé

Désignation du site	Désignation de l'équipement	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
STEP Pierre et Marie Curie - Saint Jean les deux Jumeaux (ancienne) / TRAITEMENT SECONDAIRE	Pompe de recirculation N°1	1 951												1 951
	Pompe de recirculation N°2											1 621		1 621
STEP Rue du bac - Changis sur Marne (ancienne)	Armoire de commande	8 019												8 019
	Pompe de relèvement N°3	1 041												1 041
	Tuyauterie	4 010												4 010
	Total (Montant(s) contractuel(s) non actualisés(s)(€))	466 211	56 066	31 801	236 778	41 923	33 615	11 207	34 552	31 391		318 127	32 465	1 072 017

Les montants indiqués sont les Montants Initiaux Contractuels non actualisés aux conditions de vente du contrat.

En vert sur fond coloré : renouvellement réalisé

En rouge et barré : équipement abandonné sans renouvellement

En bleu et italique : renouvellement en retard

En noir : Equipement non renouvelé

10.3.2 Détail des opérations réalisées au titre du programme

Rapport Annuel du Déléguataire



Le montant annuel de renouvellement électromécanique affecté au programme de renouvellement pour l'année 2012 est de **20 360 € HT**.

Ci-dessous, le détail des opérations réalisées :

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2012 au titre du Programme

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS (Assainissement)	Montant réalisé pour l'année (€)	20 360
---	----------------------------------	--------

PR La Briquetterie - Luzancy

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Pompe de relèvement n°2	04/04/2012	Total	OUI	2 730
			Total (€)	2 730

PR Route de Becart - La Ferté sous Jouarre

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Armoire de commande	04/05/2012	Total	OUI	5 718
			Total (€)	5 718

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / RELEVAGE ET PRETRAITEMENT / DEGRILLAGE-DESSABLAGE-DEGRAISSAGE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Pont racleur dégraisseur : Moteur	26/11/2012	Total	OUI	2 492
			Total (€)	2 492

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / TRAITEMENT SECONDAIRE / BOUES ACTIVEES AERATION

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Agitateur N°1	11/10/2012	Total	OUI	2 862
			Total (€)	2 862

STEP de Saacy sur Marne / TRAITEMENT DES BOUES

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat	Montant (€)
Agitateur n°1	11/10/2012	Total	OUI	6 559
			Total (€)	6 559

10.3.3 Bilan du renouvellement au titre du programme

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde de Programme à date.

Rapport Annuel du Délégué



DOTATIONS ET AVENANTS NON ACTUALISES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
Dotation (€)	81 498	81 498	81 498	81 498	81 498	81 498	81 498	93 581	93 581	93 581	93 581	93 581	1 038 391

COEFFICIENTS D'ACTUALISATION	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Coefficient de la dotation	1,00000	1,02750	1,05080	1,09100	1,09390	1,09680	1,15860
Coefficient de report de solde	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000

RENOUVELLEMENT REALISE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total (€)
Dotation actualisée (€)	81 498	83 739	85 638	88 914	89 151	89 387	94 424						612 751
Report de solde actualisé (€)		-16 080	-4 334	6 094	18 831	62 807	60 920						
Renouvelé annexé au contrat													
Renouvellement Total	97 578	28 405	75 210	73 303	43 702	87 184	20 360						425 742
Autre renouvellement													
Renouvellement Total													
Grosses réparations													
Autre renouvellement sur devis													
Renouvellement Total													
Grosses réparations				2 874	1 472	4 090							8 436
Total renouvellement (€)	97 578	28 405	75 210	76 177	45 175	91 274	20 360						434 179
Participation ou Engagement (€)		43 588											43 588
Solde (€)	-16 080	-4 334	6 094	18 831	62 807	60 920	134 984						

10.4 GARANTIE POUR CONTINUITÉ DE SERVICE

Le montant annuel de renouvellement électromécanique affecté à la garantie de renouvellement pour l'année 2012 est de **103 026 € HT**.

Ci-dessous la liste des opérations réalisées en 2012 au titre de la garantie :

Détail du renouvellement Total et Grosses Réparations Réalisés pour l'année 2012 au titre de la Garantie

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS (Assainissement)

Montant réalisé pour l'année (€)

105 445

PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe de relevement n°2	12/07/2012	Total	NON

PR Rue de la plage - Saacy sur Marne

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe de relevement N°1 : Remplacement roue et bague d'usure	28/03/2012	Grosses reparations	NON

Rapport Annuel du Déléguataire



PR Rue de Tanqueux - Chamigny

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe de relèvement n°1 : Changement des roulements	29/03/2012	Grosses réparations	NON

PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Compresseur traitement H2S : Remplacement du moteur	26/01/2012	Grosses réparations	NON

PR rue du torchon Romeny - Jouarre

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe de relèvement partie haute N°1	25/07/2012	Total	NON

PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe à vide n°2 : Partie hydraulique	05/04/2012	Total	NON
Pompe de reprise n°1 : Remplacement du presse-étoupe	16/03/2012	Grosses réparations	OUI

STEP & PR rue de la Marne - Citry

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Surpresseur d'air n°2 : Remplacement du moteur électrique	17/04/2012	Grosses réparations	NON

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / INSTRUMENTATION / MATERIELS ASSOCIES

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe canal de sortie	14/03/2012	Total	NON

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / RELEVAGE ET PRETRAITEMENT / DEGRILLAGE-DESSABLAGE-DEGRAISSAGE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Groupe dégrilleur : Dégrilleur : Remplacement de la vis sans fin et du motoréducteur	13/04/2012	Grosses réparations	OUI
Turbine d'aération dégraisseur	18/09/2012	Total	NON

Rapport Annuel du Délégué



STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / TRAITEMENT DES BOUES / CHAUX

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Malaxeur boue + chaux : Remplacement du réducteur	20/01/2012	Grosses reparations	NON

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / TRAITEMENT DES BOUES / DESSICATION

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Centrifugeuse : Entretien preventif des 36000 heures	20/03/2012	Grosses reparations	OUI

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / TRAITEMENT PRIMAIRE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pont brosse N°1 : Réparation du pont	13/11/2012	Grosses reparations	NON

STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts / TRAITEMENT SECONDAIRE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe doseuse de chlorure ferrique n°2	30/01/2012	Total	NON

STEP de la fontaine - Pierre Levée

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Turbine d'aération flottante : Moteur Turbine : Révision du moteur	22/02/2012	Grosses reparations	NON

STEP de Saacy sur Marne / TRAITEMENT SECONDAIRE

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Pompe doseuse de chlorure ferrique n°2	03/02/2012	Total	NON

STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Vanne pneumatique	22/05/2012	Total	NON

Rapport Annuel du Déléguataire



STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne

Equipement(s) renouvelé(s) ou opération(s) réalisée(s)	Date de renouvellement	Type de renouvellement	Opération prévue au contrat :
Surpresseur N°1	05/07/2012	Total	NON
Surpresseur N°2	05/07/2012	Total	NON

10.5 TACHES D'EXPLOITATION

10.5.1 Opérations d'hydrocurage du réseau

Intervention	2012	Unité (ml / u)
Sur le réseau	24 049	ml
Séparatif	24 049	ml
Unitaire	0	ml
Postes	91	u

10.5.2 Passage caméra

Date	Commune	Adresse	Linéaire (ml)	Prestataire
28/02/2012	St Jean les 2 Jumeaux	16 rue Raymond Pointcarré	42	APS
30/03/2012	La Ferté sous Jouarre	rue du petit Morin	75	SAUR
30/03/2012	La Ferté sous Jouarre	avenue F. Roosevelt	60	SAUR
30/07/2012	Changis	3 rue des acacias	69	SAUR
30/07/2012	La Ferté sous Jouarre	rue du lavoir	6,4	SAUR
30/07/2012	St Jean les 2 Jumeaux	rue Alfred de Musset	130	SAUR
22/10/2012	Sammeron	résidence du pré masquais	18,5	SAUR
22/10/2012	La Ferté sous Jouarre	parking de la gare	96,3	SAUR
22/10/2012	La Ferté sous Jouarre	sente des vignes	38,1	SAUR
22/10/2012	La Ferté sous Jouarre	rue du Limon	10,4	SAUR
05/11/2012	La Ferté sous Jouarre	boulevard Turenne	20,5	SAUR
Total			566,2	ml

10.5.3 Opérations de contrôle d'étanchéité du réseau

- ▶ Inspection télévisée sur la Communauté de Communes en 2012 : 2 249 ml

10.5.4 Police de réseau et contrôle des branchements

- ▶ 333 conformités dans le cadre de transactions immobilières.
- ▶ 142 conformités dans le cadre du compte de renouvellement annuel.

11 LES TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

Réalisé par SAUR dans le cadre du compte de renouvellement annuel

- ▶ Réalisation de deux branchements en refoulement EU 36 B et C Rue Saint Martin, La-Ferté-sous-Jouarre.
- ▶ Installation de deux postes de relevage provisoires Rue du Petit Morin, La-Ferté-sous-Jouarre.
- ▶ Aménagement divers à la station d'épuration de Pierre Levée.
- ▶ Mise en conformité branchement EU 26 Rue du Marteroy, Jouarre.
- ▶ Sondages sur réseau gravitaire à la station d'épuration de Signy-Signets.
- ▶ Interposition d'une boîte de branchement 11 Rue du Patis de Condé, La-Ferté-sous-Jouarre.
- ▶ Réfection du réseau EU Rue de Reuil, La-Ferté-sous-Jouarre.
- ▶ Création d'un branchement EU 16 Rue des Poupelaines, Sâacy-sur-Marne.
- ▶ Création d'un branchement EU 39 rue du Plessier, Citry-sur-Marne.
- ▶ Interposition d'une boîte de branchement place de la Mairie, Sâacy-sur-Marne.
- ▶ 5 mises à niveau de tampon avec fourniture.
- ▶ 3 mises à niveau de tampon sans fourniture.
- ▶ 12 fournitures de tampons seuls.
- ▶ Diagnostics de réseaux EU/EP Secteur Gallaise La-Ferté-sous-Jouarre et bourg de Signy-Signets.

Réalisé par la Communauté de Communes

- ▶ Lancement d'un appel d'offre pour la construction de la nouvelle station d'épuration de Signy-Signets.
- ▶ Etudes finales pour la construction de la nouvelle station d'épuration de Sept-Sorts.
- ▶ Lancement d'études pour l'avenir du réseau EU rue du Petit Morin, La-Ferté-sous-Jouarre.



12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE)

12.1 LE CARE

SAUR

09/06/2013

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2012

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région **NORD IDF NORMANDIE**
Centre **ILE DE FRANCE**
Département **SEINE-ET-MARNE**
Collectivité **CDC DU PAYS FERTOIS-as**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2011	Année 2012	Ecart en %
PRODUITS		2 576,8	2 632,6	2,2
Exploitation du service		1 278,9	1 347,5	
Collectivités et autres organismes publics		1 127,0	1 139,0	
Travaux attribués à titre exclusif		137,3	108,7	
Produits accessoires		33,5	37,4	
CHARGES		2 656,1	2 683,1	1,0
Personnel		368,6	366,5	
Energie électrique		131,6	139,6	
Produits de traitement		40,6	60,3	
Analyses		11,9	10,4	
Sous-traitance, matières et fournitures		278,4	242,7	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		15,9	18,0	
Autres dépenses d'exploitation		159,0	182,3	
- Télécommunications, poste et télégestion		9,4	10,2	
- Engins et véhicules		71,8	82,2	
- Informatique		38,2	35,6	
- Assurances		4,3	4,7	
- Locaux		26,8	39,8	
- Divers		8,5	9,8	
Contribution des services centraux et recherche		163,0	159,0	
Collectivités et autres organismes publics		1 127,0	1 139,0	
- Part collectivité		853,0	863,0	
- Autres organismes publics		274,0	276,0	
Charges relatives aux renouvellements		215,1	316,7	
- Pour garantie de continuité du service		125,7	119,2	
- Programme contractuel		89,4	94,4	
- Fonds contractuel			103,1	
Charges relatives investissements du domaine privé		34,9	34,2	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		10,7	14,2	
Obligation Contrôles Assainis		26,7		
Obligation Renouvellement Cana		72,4		
RESULTAT AVANT IMPOT		-79,3	-50,5	36,3
RESULTAT		-79,3	-50,5	36,3

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles, y compris redevance domaniale, département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf. 110-012003 -776501 -02 2012120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 09/06/2013

12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la

clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
 - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
 - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le processus de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires et celles réalisées par le Délégué dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- **Sous-traitance :** les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassment, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- **Matières et Fournitures :** ce poste comprend :
 - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
 - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
 - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
 - le matériel de sécurité.
 - les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats
 - NET&GIS, logiciel de cartographie
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégué
 - Les primes dommages ouvrages

- Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
- Les franchises appliquées en cas de sinistre.

- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégué.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

12. Charges relatives aux Renouvellements :

- « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégué est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégué se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondée sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.
- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégué, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégué est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégué au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements

- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



13 SPECIMENS DE FACTURES

13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

Vos Contacts :

Accueil : 121 Rue Pierre Marx BP 90049
77261 LA FERTE SOUS JOUARRE CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 01 77 78 80 00
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 01 77 78 80 08 (pre d'un appel local)

www.saurclient.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2013

Courrier : TSA 14275
77707 MARNE LA VALLEE CEDEX 04

Référence à rappeler

020

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées

Communauté de Communes du PAYS FERTOIS

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	45,88 €	
Consommation TTC	275,11 €	soit 0,0023 €/Litre
Total facture TTC	320,99 €	

SAUR - S.A.S. au capital de 101 529 000 € RCS Versailles 339 379 984 Siège Social: LES CYCLES - 1 RUE ANTOINE DE LAVOISIER 78280 QUIVINCOURT T.V.A Intra-communautaire n° FR 26 339 379 984 - N.A.F. 3600
Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, pour les données vous concernant qui ne feront l'objet d'aucune communication extérieure que pour les seuls besoins de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (à titre blanc uniquement). Vous pouvez retirer cet enregistrement et nous adresser un simple courrier à votre point de contact client.

A NE PAS PAYER

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléguataire



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
LA FERTE SOUS JOUARRE			120	Conso simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées		263,99 € HT 282,47 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communauté de Communes		Année 2013					19,21	7,00
Abonnement part SAUR		Année 2013					23,67	7,00
Consommation part Communauté de Communes		Année 2013		120	0,6616	79,39		7,00
Consommation part SAUR		Année 2013		120	1,1810	141,72		7,00

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA	
36,00 € HT 38,52 € TTC		m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)					120	0,3000	36,00	7,00

Total Facture	320,99 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 299,99 €
TVA sur les débits : 21,00 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques. La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

Rapport Annuel du Déléguataire



Vos Contacts :

Accueil : 121 Rue Pierre Max BP 90049
77261 LA FERTE SOUS JOUARRE CEDEX
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 01 77 78 80 00
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24 : 01 77 78 80 08 (premier appel local)

www.saurclient.fr

SPECIMEN
01 Janvier 2012

Courrier : TSA 14275
77707 MARNE LA VALLEE CEDEX 04

Référence à rappeler



DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées

Communauté de Communes du PAYS FERTOIS

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m³.

Abonnement TTC	45,34 €	
Consommation TTC	271,90 €	soit 0,0023 €/Litre
Total facture TTC	317,24 €	
	317,24 €	

SAUR S.A.S. au capital de 101 529 000 € RCS Versailles 339 379 984 Siège Social: LES CYCLES, 1 RUE ANTOINE DE LAVOISIER 78286 QUYANCOURT TVA Intra-communautaire n° FR 28 339 379 984 N.A.F. 3600
Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression ou de radiation de vos données personnelles. Pour plus de détails, consultez le règlement de tarification et de dépannage. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci, nous pouvons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (sans frais) et votre adresse e-mail. Vous pouvez retirer cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

A NE PAS PAYER

A NE PAS PAYER

Rapport Annuel du Déléguataire



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre		
LA FERTE SOUS JOUARRE			120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION			120	

SPECIMEN	FACTURE N°	Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	260,49 € HT	278,72 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Communauté de Communes		Année 2012					19,21	7,00
Abonnement part SAUR		Année 2012					23,17	7,00
Consommation part Communauté de Communes		Année 2012		120	0,6616	79,39		7,00
Consommation part SAUR		Année 2012		120	1,1560	138,72		7,00

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
36,00 € HT	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
38,52 € TTC						
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		120	0,3000	36,00		7,00

Total Facture	317,24 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA 296,49 €
TVA sur les débits 20,75 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques. La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.

14 ANNEXES

14.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [S] - Séparation-Filtration	2
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [U] - Sécurité-Protection	1
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
PR des gens du voyage - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	4
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [V] - Robinetterie-Régulation	7
PR Place des fêtes - Reuil en Brie	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
PR Route d'Ussy Cohues Lotissement-Changeis sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	13
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
PR Rue des Vannes - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [C] - Aéronautique	2
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	11
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	5
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	3
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
PR Quai de la Marne - Nanteuil sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	9
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	9

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR bord du Morin - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
STEP de Saacy sur Marne	E [A] - Brassage-Aération	21
STEP de Saacy sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
STEP de Saacy sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	23
STEP de Saacy sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
STEP de Saacy sur Marne	E [M] - Energie-Motorisation	14
STEP de Saacy sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
STEP de Saacy sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	26
STEP de Saacy sur Marne	E [R] - Stockage	1
STEP de Saacy sur Marne	E [S] - Séparation-Filtration	9
STEP de Saacy sur Marne	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	12
STEP de Saacy sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
STEP de Saacy sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [M] - Energie-Motorisation	2
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	12
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	19
PR Rue de la plage - Saacy sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	4
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [R] - Stockage	2
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
PR Route de becart - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	13
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
PR Rue de la barre - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [S] - Séparation-Filtration	2
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
PR 18 rue de la Marne - Chamigny	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	10
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
PR Rue du petit pays - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Élévation	4
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
PR Rue du petit Condetz - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [P] - Pompage-Élévation	8
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
PR Rue de Tanqueux - Chamigny	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	5
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [P] - Pompage-Élévation	11
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [S] - Séparation-Filtration	3
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
PR Pierreuse hameau de Villaré - Citry	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [P] - Pompage-Élévation	6
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [S] - Séparation-Filtration	2
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [U] - Sécurité-Protection	3
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
PR Rue de l'écluse - Saint Jean les deux Jumeaux	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Élévation	11
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
PR Quai André Planson - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [P] - Pompage-Élévation	3
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [V] - Robinetterie-Régulation	17
PR Rue du Général Leclerc La briquetterie - Luzancy	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [C] - Aéronautique	4
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	16
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [M] - Energie-Motorisation	2
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [P] - Pompage-Elévation	14
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
PR Rue du 8 mai 1945 - Reuil en Brie	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	1
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [S] - Séparation-Filtration	2
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
PR rue Thiers Pont de l'Europe - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [A] - Brassage-Aération	6
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [C] - Aéraulique	11
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	2
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	7
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [M] - Energie-Motorisation	4
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [P] - Pompage-Elévation	4
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
STEP & PR rue de la Marne - Citry	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	11
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR Hameau des Houies - Pierre Levée	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
PR Rue Saure - Ussy sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	5
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
PR Des abattoirs - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [A] - Brassage-Aération	45
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [B] - Conditionnement-Préparation	5
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [C] - Aéraulique	3
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	21
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	25
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [J] - Climatisation-Isolation	1
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [M] - Energie-Motorisation	32
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	17
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [P] - Pompage-Elévation	44
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [R] - Stockage	5

Désignation	Famille de biens	Nombre
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [S] - Séparation-Filtration	34
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	35
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [U] - Sécurité-Protection	2
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
STEP de la Ferté sous Jouarre - Sept Sorts	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	18
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [U] - Sécurité-Protection	3
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
PR 116 Rue du bac - Changis sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [C] - Aéraulique	2
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	7
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	10
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
PR rue du torchon Romény - Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	5
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
PR Mourette Avenue Rebais - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
PR rue de Metz - Sammeron	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR rue de Metz - Sammeron	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR rue de Metz - Sammeron	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	4
PR rue de Metz - Sammeron	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR rue de Metz - Sammeron	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR rue de Metz - Sammeron	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
PR rue de Metz - Sammeron	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [A] - Brassage-Aération	8
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [C] - Aéraulique	4
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	3
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [M] - Energie-Motorisation	3
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [P] - Pompage-Elévation	5
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [V] - Robinetterie-Régulation	14
STEP de la Charbonnière - Sammeron	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [P] - Pompage-Elévation	11
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [U] - Sécurité-Protection	3
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
PR Roubineau rue de Vaux - Chamigny	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Dégrilleur Rue de Comporte - Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Dégrilleur Rue de Comporte - Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Dégrilleur Rue de Comporte - Jouarre	E [M] - Energie-Motorisation	2
Dégrilleur Rue de Comporte - Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Dégrilleur Rue de Comporte - Jouarre	E [S] - Séparation-Filtration	6
PR de Courcelles - Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR de Courcelles - Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
PR de Courcelles - Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR de Courcelles - Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
PR de Courcelles - Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR de Courcelles - Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
PR de Courcelles - Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [A] - Brassage-Aération	11
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [C] - Aéraulique	1
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	4
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [P] - Pompage-Elévation	4
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
STEP du Chemin du cimetière - Signy Signets	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
PR rue Neuve - Pierre Levée	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [A] - Brassage-Aération	8
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [M] - Energie-Motorisation	3
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [P] - Pompage-Elévation	1
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
STEP de la fontaine - Pierre Levée	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	6
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [P] - Pompage-Elévation	5
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [S] - Séparation-Filtration	2
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
STEP de Montretout - Saint Jean les deux Jumeaux	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [P] - Pompage-Elévation	6

Désignation	Famille de biens	Nombre
Jumeaux		
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
PR Foyer Saint Michel - Saint Jean les deux Jumeaux	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [A] - Brassage-Aération	5
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [C] - Aéraulique	2
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [M] - Energie-Motorisation	1
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	2
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	7
STEP du Chemin de Bournonville - Ussy sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR rue des jardinets - Luzancy	E [C] - Aéraulique	4
PR rue des jardinets - Luzancy	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
PR rue des jardinets - Luzancy	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR rue des jardinets - Luzancy	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	5
PR rue des jardinets - Luzancy	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
PR rue des jardinets - Luzancy	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR rue des jardinets - Luzancy	E [S] - Séparation-Filtration	2
PR rue des jardinets - Luzancy	E [V] - Robinetterie-Régulation	20
PR rue des jardinets - Luzancy	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	6
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
PR de la résidence Les Petits Prés - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	6
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	7
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [S] - Séparation-Filtration	3
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
PR Chemin des prés hauts - Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	6
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
PR de la bergette - La Ferté sous Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	1
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	3
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
PR Chantemanche chemin des vignes - Saacy sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [C] - Aéraulique	2
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
PR du lieu dit Courtaron - Luzancy	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [C] - Aéraulique	1
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [M] - Energie-Motorisation	1
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [P] - Pompage-Elévation	17
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [R] - Stockage	1
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
PR Sous vide Hameau de Vaux - Chamigny	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
PR Rue du Port de Vaux - Chamigny	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	3
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR rue de la Dhuis - Jouarre	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
STEP du Tillet	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [P] - Pompage-Elévation	2
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
RhizoSTEP d'Arpentigny	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
STEP de Molién	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
STEP de Molién	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
STEP de Molién	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
STEP de Molién	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
STEP de Molién	E [P] - Pompage-Elévation	2
STEP de Molién	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
STEP de Molién	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Route de Luzancy- Reuil	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR Route de Luzancy- Reuil	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR Route de Luzancy- Reuil	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Route de Luzancy- Reuil	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR Route de Luzancy- Reuil	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR Route de Luzancy- Reuil	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR Route de Luzancy- Reuil	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [P] - Pompage-Elévation	2

Désignation	Famille de biens	Nombre
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR du lavoir au Tillet-Reuil	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR avant station au Tillet - Reuil	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
PR avant station au Tillet - Reuil	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
PR avant station au Tillet - Reuil	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
PR avant station au Tillet - Reuil	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR avant station au Tillet - Reuil	E [P] - Pompage-Elévation	2
PR avant station au Tillet - Reuil	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR avant station au Tillet - Reuil	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Molien - Ussy sur Marne	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
PR Molien - Ussy sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Molien - Ussy sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Molien - Ussy sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	4
PR Molien - Ussy sur Marne	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
PR Molien - Ussy sur Marne	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
STEP de Changis sur Marne	E [A] - Brassage-Aération	8
STEP de Changis sur Marne	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
STEP de Changis sur Marne	E [C] - Aéraulique	9
STEP de Changis sur Marne	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
STEP de Changis sur Marne	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	21
STEP de Changis sur Marne	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
STEP de Changis sur Marne	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
STEP de Changis sur Marne	E [P] - Pompage-Elévation	10
STEP de Changis sur Marne	E [R] - Stockage	1
STEP de Changis sur Marne	E [S] - Séparation-Filtration	3
STEP de Changis sur Marne	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	32
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	19
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
PR Pierre et Marie Curie - Saint Jean les Deux Jumeaux	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [P] - Pompage-Elévation	5
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [U] - Sécurité-Protection	1
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
PR Rue du Bourg - Saint Aulde	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
PR Chemin du Clos Hubert - Saint Aulde	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR Sente de la Fontaine - Saint Aulde	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
PR SNCF - Luzancy	E [C] - Aéraulique	4
PR SNCF - Luzancy	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	11
PR SNCF - Luzancy	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
PR SNCF - Luzancy	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	6
PR SNCF - Luzancy	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
PR SNCF - Luzancy	E [P] - Pompage-Elévation	18
PR SNCF - Luzancy	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR SNCF - Luzancy	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
PR SNCF - Luzancy	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [C] - Aéraulique	1
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	6
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2

Rapport Annuel du Délégué



Désignation	Famille de biens	Nombre
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [P] - Pompage-Élévation	5
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [S] - Séparation-Filtration	1
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
PR Chemin Perdu - Luzancy	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1



14.2 DETAIL DES INTERVENTIONS D'HYDROCURATION SUR LE RESEAU

Commune	Date	Rue	ml	Type de réseau
CHAMIGNY	22/02/2012	34 rue des Vignes	30	réseau EU
CHAMIGNY	03/05/2012	Avenue des Vignes	188	réseau EU
CHAMIGNY	28/06/2012	Sente de la Madeleine	150	réseau EU
CHAMIGNY	06/07/2012	Chemin de la Grande Maison	198	réseau EU
CHAMIGNY	06/07/2012	Rue de la Marne	285	réseau EU
CHAMIGNY	06/07/2012	Sente de la Madeleine	296	réseau EU
CHAMIGNY	06/07/2012	Sente des Clos	147	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	28/06/2012	Rue de l'Ormois	368	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	28/06/2012	Ruelle de l'Eglise	70	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	28/06/2012	Place de l'Ecole	30	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	29/06/2012	Rue de la Mairie	368	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	29/06/2012	Rue du Général de Gaulle	160	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	29/06/2012	Rue du Bac	197	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	29/06/2012	Chemin des Iles	144	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	02/07/2012	Rue George Brassens	145	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	02/07/2012	Rue des Acacias	312	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	02/07/2012	Rue des Vieilles Vignes	135	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	02/07/2012	Rue Marcel Neyrat	170	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	30/07/2012	Rue des Acacias	68	réseau EU
CHANGIS-SUR-MARNE	01/10/2012	Rue du Bac	100	réseau EU
JOUARRE	22/03/2012	Rue de Jussieu	120	réseau EU
JOUARRE	26/04/2012	Rue du Clos Pitou	205	réseau EU
JOUARRE	26/04/2012	Rue des Rouviers	95	réseau EU
JOUARRE	26/04/2012	Jonction Rue Bouvier et Rue de Marteroy	15	réseau EU
JOUARRE	26/04/2012	Rue Du Marteroy	562	réseau EU
JOUARRE	27/04/2012	Ruelle du Pressoir	103	réseau EU
JOUARRE	27/04/2012	Rue du Petit Palais	180	réseau EU
JOUARRE	27/04/2012	Rue de la Pierre	433	réseau EU
JOUARRE	27/04/2012	Ruelle des Feysseles	35	réseau EU
JOUARRE	27/04/2012	Rue de la Fontaine Rougeau	212	réseau EU
JOUARRE	03/05/2012	Rue des Marteroy	115	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/01/2012	Rue Henry Dunand	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/01/2012	Rue Gambetta	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/01/2012	Rue Saint Nicolas	200	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/01/2012	Rue Lepelletier	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	12/01/2012	Rue du Petit Morin	50	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	23/01/2012	Rue du 08 mai 1945	175	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	23/01/2012	Boulevard de Turenne	112	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	23/01/2012	Rue des Tanneries	168	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	16/02/2012	Rue du Petit Morin	120	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	17/02/2012	Rue du Petit Morin	60	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	19/03/2012	Rue d'Aubigny	70	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	21/03/2012	Route de Bégard	576	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	21/03/2012	Rue de Favier	85	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	30/03/2012	Avenue Franklin Roosevelt	205	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	30/03/2012	Rue du Petit Morin	122	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	30/03/2012	Cours Samson	120	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	04/04/2012	Rue Galien	190	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	04/04/2012	Rue Dunant	135	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/04/2012	Quai Planson	339	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/04/2012	Rue Henry Dunant	607	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/04/2012	Rue des Moulins	55	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/04/2012	Ru Gustave Michelin	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/04/2012	Rue de l'Abreuvoir	141	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	06/04/2012	Quai des Anglais	702	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	13/04/2012	Quai des Anglais	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	03/05/2012	Route du Petit Morin	180	réseau EU

Commune	Date	Rue	ml	Type de réseau
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	18/05/2012	Rue de Condé	195	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	18/05/2012	Rue de l'Abreuvoir	75	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	18/05/2012	Quai des Anglais	135	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	15/06/2012	Rue des Fourères	98	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	21/06/2012	Rue Pelletier/8 mai 1945	120	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	28/06/2012	Rue Leon Glaise	63	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	31/07/2012	Rue de Condé	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	07/08/2012	Rue de la Tannerie	5	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	13/08/2012	47 Rue de Limon	20	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	21/08/2012	Rue Gustave Michon	80	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	21/08/2012	Rue de la Cour Sanson	40	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	30/08/2012	Rue Pierre Marx	375	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	19/09/2012	Rue de Favière	40	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	19/09/2012	Rue du Limon	132	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	19/09/2012	Rue de Lizy	60	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	19/09/2012	Rue Pierre Marx	200	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	22/10/2012	Parking de la Gare	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	25/10/2012	Boulevard de la Turenne	87	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	25/10/2012	rue du 08Mai 1945	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	25/10/2012	Rue des Pelletiers	180	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	25/10/2012	Rue Poterne Brunehant	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	29/10/2012	Rue de Turenne	80	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/11/2012	Sente des Vignes	50	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	05/11/2012	Boulevard de Turenne	30	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	21/11/2012	Rue Fanklin Roosevelt	100	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	19/11/2012	Rue Duburc Clément	150	réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	03/12/2012		440,8	Réseau EU
LA FERTE-SOUS-JOUARRE	10/12/2012		322,19	Réseau EU
LUZANCY	20/03/2012	D402	475	réseau EU
LUZANCY	20/03/2012	Rue du Régiment d'Infanterie	79	réseau EU
LUZANCY	20/03/2012	Rue Jean Julien Masse	50	réseau EU
LUZANCY	20/03/2012	Rue Mairie	91	réseau EU
MERY-SUR-MARNE	27/04/2012	Rue Jean de la Fontaine	228	réseau EU
PIERRE-LEVEE	20/07/2012	Rue de Verdun	109	réseau EU
PIERRE-LEVEE	04/09/2012	Rue de la Fontaine	70	réseau EU
PIERRE-LEVEE	04/09/2012	Chemin de la STEP	80	réseau EU
PIERRE-LEVEE	05/09/2012	Rue de la Fontaine	70	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	24/01/2012	STEP	15	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Rue de l'Eglise	90	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Place de la Mairie	50	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Rue du Chef de ville	130	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Rue de la Plage	140	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Rue des Pouplains	160	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Rue de l'Ile	70	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	SR dit L'Abreuvoir	150	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	12/07/2012	Residence de la Plage	87	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	13/07/2012	Avenue du General Leclerc	798	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	13/07/2012	Rue de Verdun	105	réseau EU
SAACY-SUR-MARNE	07/11/2012	Rue des Ecoles	200	réseau EU
SAINTE AULDE	25/04/2012	Rue Chamoust	300	réseau EU
SAINTE AULDE	25/04/2012	Rue Bidasse	75	réseau EU
SAINTE AULDE	25/04/2012	Rue Garenne	45	réseau EU
SAINTE AULDE	26/04/2012	Rue Chamoust	330	réseau EU
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	28/02/2012	Rue des Vallées	150	réseau EU
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	28/03/2012	Rue de l'Ecluse	416	réseau EU
SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	30/07/2012	Rue Alfred Demusset	130	réseau EU
SAMMERON	23/04/2012	Résidence du Prés Marquis	306	réseau EU
SAMMERON	25/04/2012	Résidence du Prés Marquis	365	réseau EU
SAMMERON	25/06/2012	Rue de Metz	601	réseau EU
SAMMERON	25/06/2012	Rue du Tarcq	88	réseau EU



Commune	Date	Rue	ml	Type de réseau
SAMMERON	25/06/2012	Rue du Four	35	réseau EU
SAMMERON	26/06/2012	Chemin de la Charbonnerie	36	réseau EU
SAMMERON	26/06/2012	Rue de Metz	490	réseau EU
SAMMERON	26/06/2012	Rue des Macquais	30	réseau EU
SAMMERON	22/10/2012	27 rue du Pré Maquais	20	réseau EU
SEPT-SORTS	13/06/2012	STEP	50	réseau EP
SEPT-SORTS	08/10/2012	STEP	80	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	19/03/2012	Rue Néfliers	120	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	07/05/2012	Ruelle Bonne	142	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	07/05/2012	Rue Notre dame	212	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	27/08/2012	Rue Robert Soulat	176	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	27/08/2012	Rue des Nefliers	70	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	27/08/2012	Rue Notre Dame	233	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	30/08/2012	Rue des Nefliers	250	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	30/08/2012	Rue Ornes Galissant	50	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	30/08/2012	Ruelle Papillon	90	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	30/08/2012	Rue des 5 Frères	70	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	18/09/2012	Rue Roger Soulat	145	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	18/09/2012	Ruelle Papillon	100	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	18/09/2012	Rue des Nefliers	150	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	18/09/2012	Rue Notre Dame	60	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	18/09/2012	Rue Omer Galissant	175	réseau EU
SIGNY-SIGNETS	18/09/2012	Rue des 5 Frères	45	réseau EU
USSY-SUR-MARNE	26/04/2012	Rue Bournonville	156	réseau EU
USSY-SUR-MARNE	26/04/2012	Rue de Changis	250	réseau EU
USSY-SUR-MARNE	27/04/2012	Rue des Marionnettes	190	réseau EU
USSY-SUR-MARNE	27/04/2012	Rue de l'Eglise	85	réseau EU
USSY-SUR-MARNE	27/04/2012	Rue de Lizy	300	réseau EU
USSY-SUR-MARNE	02/07/2012	Route de Changy sur Marne	210	réseau EU



14.3 REMBOURSEMENT DE LA TVA

ACCUSE DE RECEPTION					REVERSEMENT	
Date arrivée	Date A.R	N° A.R	Montant à reverser	Date prévue reversement	Date	
24/02/12	24/02/12	2012.02.29.1420/16	26 673,78	juil-12	3-juil.-12	
29/05/12	04/06/12	2012.06.30.1420/36	9 588,41	oct-12	4-oct.-12	
29/09/11	29/09/11	2011.09.30.1420/100	28 372,33	janv-12	4-janv.-12	
MONTANT TOTAL RESERVE			64 634,52 €			

14.4 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

POINT SUR LES NOUVEAUX TEXTES 2012 SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette veille n'a pas pour ambition d'être exhaustive, mais simplement d'attirer votre attention sur les principaux textes qui depuis notre précédent rapport annuel peuvent avoir une influence sur le service ou des incidences contractuelles. A cet effet, votre délégué reste à votre disposition pour toute information et discussion avec vous sur les conditions d'intégration de ceux-ci dans nos obligations.

Les textes que nous avons sélectionnés à votre attention sur l'année 2012 sont les suivants.

PLANIFICATION

Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

- L'article 67 de la loi Warsmann de simplification du droit modifie certains aspects des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). D'une part, les modalités de participation du public, notamment par voie électronique, sont précisées au niveau législatif. D'autre part, les dérogations aux objectifs de qualité et de quantité des eaux fixés par le SDAGE ne peuvent être adoptées qu'après mise à disposition du public pendant une durée minimale de six mois. (**Loi n° 2012-387, 22 mars 2012**)
- Evaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les projets de plan, schéma, programme ou document de planification susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement doivent, à ce titre, faire l'objet d'une évaluation environnementale, soit de manière systématique, soit après un examen au cas par cas par l'autorité administrative de l'Etat désignée à cet effet. Cette autorité peut être le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), le préfet de région, le préfet de département ou le préfet coordonnateur de bassin. Un rapport environnemental est établi, qui rend compte de la démarche d'évaluation, à laquelle le public est par ailleurs associé. (**Décret no 2012-616 du 2 mai 2012**)
- Une instruction ministérielle définit les thèmes prioritaires d'actions nationales en matière de risques naturels et hydrauliques pour 2012-2013. (**Instruction du 22 février 2012**)

EXPLOITATION DES OUVRAGES

- Contenu des registres des déchets mentionnés aux articles R. 541-43 et R. 541-46 du code de l'environnement (**Arrêté du 29 février 2012**)

Travaux et exploitation des installations en ANC

- Un arrêté de mars modifie l'arrêté fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif du 7 septembre 2009 afin de le rendre cohérent avec le nouvel arrêté définissant la mission de contrôle.
Les nouvelles dispositions relatives au dimensionnement des installations s'appliqueront à compter du 1er juillet 2012.

Les principales modifications concernent :

- la distinction entre les installations neuves et existantes ;
- la mise en cohérence de certains termes avec l'arrêté définissant les modalités de contrôle ;
- la nécessité pour les propriétaires de contacter le SPANC avant tout projet d'assainissement non collectif ;
- la précision des dispositions relatives au dimensionnement des installations ;
- la prise en compte du règlement Produits de construction ;
- l'introduction de certaines précisions rédactionnelles.

L'arrêté vise également à permettre au service public d'assainissement non collectif d'exercer dans les meilleures conditions sa mission de contrôle. Il ne concerne que les installations dont la capacité est inférieure ou égale à 20 équivalents-habitants.

(Arrêté du 7 mars 2012)

- Un arrêté d'avril modifie les modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Les principales modifications envisagées concernent la définition des termes introduits par la loi du 12 juillet 2010 (« danger pour la santé des personnes » et « risque environnemental avéré »), la distinction entre le contrôle des installations neuves et celui des existantes, la définition des modalités de contrôle des installations.

Concernant la mission de contrôle des installations par la commune, l'arrêté prend en compte les nouvelles spécificités du contrôle introduites par la loi, et notamment les composantes de la mission de contrôle :

- pour les installations neuves ou à réhabiliter : examen de la conception, vérification de l'exécution ;
- pour les autres installations : vérification du fonctionnement et de l'entretien.

L'arrêté vise essentiellement à clarifier les conditions dans lesquelles des travaux sont obligatoires pour les installations existantes. En effet, la loi Grenelle 2 distingue clairement le cas des installations neuves, devant respecter l'ensemble des prescriptions techniques fixées par arrêté, des installations existantes dont la non-conformité engendre une obligation de réalisation de travaux, avec des délais différents en fonction du niveau de danger ou de risque constaté. Ainsi :

- les travaux sont réalisés sous quatre ans en cas de danger sanitaire ou de risque environnemental avéré, d'après l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales et l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique ;
- les travaux sont réalisés au plus tard un an après la vente, d'après l'article L. 271-4 du code de la construction et de l'habitation.

(Arrêté du 27 avril 2012)

Travaux et exploitation des réseaux

La loi invite les collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement à une gestion patrimoniale des réseaux, en vue notamment de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution. A cet effet, elle oblige à établir un descriptif détaillé des réseaux. Le décret en précise le contenu : le descriptif doit inclure, d'une part, le plan des réseaux mentionnant la localisation des dispositifs généraux de mesure, d'autre part, un inventaire des réseaux comprenant la mention des linéaires de canalisations, la catégorie de l'ouvrage, des informations cartographiques ainsi que les informations disponibles sur les matériaux utilisés et les diamètres des canalisations. Ce descriptif doit être régulièrement mis à jour. Lorsque les pertes d'eau dans les réseaux de distribution dépassent les seuils fixés par le présent décret, un plan d'actions et de travaux doit être engagé. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée. **(Décret n° 2012-97 du 27 janv. 2012)**

- Un arrêté de février abroge et remplace l'arrêté du 16 novembre 1994 d'application du décret

n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Il complète les cas d'exemption aux obligations de déclaration préalable aux travaux applicables au maître d'ouvrage (déclaration de projet de travaux - DT) et à l'exécutant des travaux (déclaration d'intention de commencement de travaux - DICT) et définit les formulaires CERFA qui doivent être utilisés pour procéder à ces déclarations.

Il définit les règles de précision des données de localisation fournies par les maîtres d'ouvrage et exécutants de travaux dans leurs déclarations préalables pour l'emprise des travaux prévus et celles fournies par les exploitants de réseaux en réponse à ces déclarations pour la localisation des réseaux.

Il impose aux exploitants de réseaux la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue des données cartographiques de leurs réseaux enterrés en service, reposant notamment sur l'exploitation des résultats des investigations complémentaires effectuées par les maîtres d'ouvrage de travaux.

Il fixe les modalités de mise en œuvre des investigations complémentaires ainsi que les modalités de répartition des coûts qu'elles engendrent entre le maître d'ouvrage et les exploitants de réseaux.

Il encadre les clauses techniques et financières particulières qui doivent être prévues dans les marchés de travaux à proximité des réseaux afin que les exécutants de travaux ne subissent pas de préjudice lié au respect des obligations de la présente réglementation.

Il précise les modalités des relevés topographiques destinés à relever les coordonnées géoréférencées des tracés des réseaux.

Il encadre les techniques employées par l'exécutant lors de travaux effectués à proximité des réseaux.

Enfin, il détermine les modalités d'obtention des autorisations d'intervention à proximité des réseaux sur la base de la vérification des compétences des personnes concernées et les modalités d'obtention des certifications pour les entreprises effectuant des relevés topographiques des réseaux neufs ou en service.

(Arrêté du 15 février 2012)

- Un arrêté de juin précise que la norme rendue d'application obligatoire par l'arrêté du 15 février 2012 concernant la préparation et l'exécution de travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories est la norme NF S 70-3, partie 1, homologuée le 27 juin 2012. **(Arrêté du 28 juin 2012)**
- Un décret d'août précise le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 qui encadre la préparation et l'exécution des travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution. Le but est de réduire les dommages causés à ces réseaux lors de travaux réalisés dans leur voisinage et de prévenir les conséquences néfastes pour la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la continuité du service.
Pour tenir compte des expérimentations menées, ce décret modificatif précise que les exploitants de réseaux de faible dimension sont exemptés du versement de la redevance de financement du guichet unique recensant les réseaux. De même, la mise en œuvre des mesures préparatoires à l'engagement d'un chantier de travaux est simplifiée lorsque la cartographie des réseaux en service est de précision insuffisante. **(Décret n° 2012-970 du 20 août 2012)**
- Un arrêté de septembre fixe le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-5 du code de l'environnement. Il a pour objet de fixer pour l'année 2012, le barème hors taxes

des redevances instituées par l'article L. 554-5 du code de l'environnement pour financer le téléservice www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr référençant les réseaux de transport et de distribution en vue de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers. (**Arrêté du 03 septembre 2012**)

- Analyse de la régularité des déclarations préalables aux travaux dans les premières semaines de la mise en application de la réforme anti-endommagement (NOR : DEVP1232573V) (min. écologie no 2012/16, 10 septembre 2012) (**Avis du 10 septembre 2012**)

GESTION DU SERVICE

L'article L. 2224-12-4 du code général des collectivités territoriales prévoit que le service d'eau informe l'abonné en cas d'augmentation anormale de sa consommation. Dans le cas où cette augmentation est due à une fuite de canalisation, le montant de la facture d'eau est plafonné, à condition que l'abonné ait fait réparer la fuite.

Le décret précise que ne sont prises en compte, à ce titre, que les fuites de canalisation d'eau potable après le compteur, à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage. Il précise l'étendue de l'obligation d'information de l'abonné qui incombe au service de distribution d'eau ainsi que la nature des justificatifs à produire par l'abonné pour bénéficier d'un plafonnement de la facture d'eau, le service pouvant procéder au contrôle de ces justificatifs.

Le décret fixe le principe selon lequel, en cas de fuite d'eau sur canalisation après compteur, le volume d'eau imputable à la fuite n'entre pas dans le calcul de la redevance d'assainissement. Il fixe les modalités selon lesquelles ce volume est estimé.

Il entre en vigueur le 1er juillet 2013, mais les factures établies à compter du 27 septembre 2012 peuvent donner lieu à une demande de plafonnement en cas de fuite de canalisation après compteur (sur justificatif).

(**Décret 2012-1078 du 24 septembre 2012**)

SURVEILLANCE

Nomenclature IOTA

- Modification de diverses dispositions relatives à la nomenclature et à la procédure en matière de police de l'eau. Le Décret a pour objet de modifier la nomenclature IOTA et les procédures d'instruction des autorisations et déclaration. Notamment, il ajoute comme pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration, le code SIRET du pétitionnaire (ou, à défaut, sa date de naissance). Aussi, il supprime l'obligation d'accompagner le dossier de demande d'autorisation de l'avis émis par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. Enfin, il limite à 3 mois le délai fixé par le préfet au pétitionnaire pour compléter, le cas échéant, son dossier de déclaration. (**Décret n° 2012-1268 du 16 novembre 2012**)

SANTE – SECURITE AU TRAVAIL

REGLEMENTATION SPECIFIQUE EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT TEXTE 2012

Arrêté du 22 décembre 2011 relatif aux critères de compétence des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques et de mettre en œuvre les processus de vérification des installations électriques temporaires (JO 27 janvier 2012)

Décret n°2012-136 du 30 janvier 2012 relatif à la fiche prévue à l'article L. 4121-3-1 du Code du travail (JO 31 janvier 2012).

Arrêté du 30 janvier 2012 relatif au modèle de fiche prévue à l'article L. 4121-3-1 du Code du travail (JO 31 janvier 2012).

Décret n°2012-134 du 30 janvier 2012 tirant les conséquences de la création de la fiche prévue à l'article L. 4121-3-1 du Code du travail (JO 31 janvier 2012).

Décret n°2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail (JO 31 janvier 2012).

Arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (JO 22 février 2012).

Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante (JO 7 mars 2012).

Décret n° 2012-284 du 28 février 2012 relatif à la possession obligatoire d'un éthylotest par le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur (JO 1^{er} mars 2012).

Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante (JO 5 mai 2012).

Décret n°2012-746 du 9 mai 2012 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques (JO 10 mai 2012).

Arrêté du 9 mai 2012 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques (JO 10 mai 2012).

Instruction interministérielle n° DGS/DUS/DS SCGC/DGT/DGCS/DGOS/2012/197 du 9 mai 2012 relative aux nouvelles dispositions contenues dans la version 2012 du plan national canicule et à l'organisation de la permanence des soins propre à la période estivale.

Décret n° 2012-674 du 7 mai 2012 relatif à l'entretien et au contrôle technique des ascenseurs (JO 8 mai 2012)

Arrêté du 19 avril 2012 relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs (JO 2 mai 2012)

Arrêté du 20 avril 2012 relatif au dossier technique des installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs (JO 2 mai 2012)

Arrêté du 30 avril 2012 relatif au contenu de l'imprimé utilisable pour la vérification de certaines installations électriques temporaires, aux modifications de l'arrêté relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales d'installations

électriciens et sur demande de l'inspection et de l'arrêté relatif aux critères de compétences des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques (JO 10 mai 2012)

Arrêté du 26 avril 2012 relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution (JO 5 mai 2012)

Circulaire CIR-11-2012 du 10 avril 2012 relative à la surveillance post-professionnelle des salariés ayant été exposés à des agents ou procédés cancérogènes.

Arrêté du 28 juin 2012 pris en application de l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (JO 8 juillet 2012)

Loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel (JO 7 août 2012)

Arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages (JO 23 août 2012)

Avis n° 2012-16 du 10 septembre 2012 relatif à l'analyse de la régularité des déclarations préalables aux travaux dans les premières semaines de la mise en application de la réforme anti-endommagement.

CIRCULAIRE DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques

Arrêté du 12 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») JO 20 décembre 2012

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative de « dossier technique amiante » (JO 30 décembre 2012)

Arrêté du 26 décembre 2012 relatif à la formation des coordonnateurs SPS et des formateurs de coordonnateurs (JO 30 décembre 2012)

Recommandation CNAMTS R 472 : Mise en œuvre du dispositif CATEC – Certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement

Décret n° 2011-1475 du 9 novembre 2011 portant diverses mesures réglementaires de transposition de la directive 2006/126/CE relative au permis de conduire (JO 10 novembre 2011)

